

Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

6^e année.

N° 33-34. Déc. 1926-Févr. 1927.

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Le tissage à la main, jadis, dans un coin du Brabant.

PRÉFACE

L'étude qu'on va lire sur le tissage à la main à Piétrain et à Heylisseem a été primée au Concours de 1925 du Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant.

Nous la publions en lui conservant la simplicité de présentation que lui a donnée l'auteur, convaincus que l'impression de sincérité et d'attachement au terroir qui s'en dégage en sera fortifiée.

C'est un document précieux car il reconstitue très fidèlement le milieu social d'une catégorie d'ouvriers aujourd'hui disparue. Il explique très bien comment leur métier a été éliminé et comment ceux qui s'y consacraient se sont adaptés à de nouvelles conditions de vie. On sent que l'auteur a vécu dans son enfance en contact étroit avec ces travailleurs et que les souvenirs qu'il évoque sont fidèles. On lui saura gré de ne pas avoir suppléé à son manque de mémoire par de l'imagination et de la modestie avec laquelle il avoue ne pas se rappeler certaines choses.

Le travail est accompagné de dessins exécutés par l'auteur, reconstituant l'outillage, l'habitation, de nombreux ustensiles de ménage et de précieux détails vestimentaires.

Cette monographie, rédigée par un témoin, contient de nombreux traits savoureux du langage et des mœurs des anciens

tisserands de son village dont il parle avec un profond amour. Elle peut servir de modèle et on ne peut que souhaiter voir l'exemple de M. Pellegrin imité et des monographies de ce genre préparées pour de nombreux métiers non seulement brabançons mais du pays entier.

Nous sommes persuadés que nos lecteurs nous sauront gré d'avoir consacré un numéro du Folklore à cet ouvrage. Ils se rendront compte des difficultés rencontrées pour la mise au point de nos derniers numéros et excuseront l'irrégularité de leur parution, irrégularité qui s'aggrave encore par un énorme renchérissement des prix dans l'industrie du livre. Nous devons avant d'entreprendre n'importe quel fascicule commencer par nous livrer à de pénibles estimations financières, d'autant plus laborieuses que nous ne désirons pas augmenter le prix de notre abonnement sans l'assentiment de nos lecteurs.

Appréciant nos efforts, nous voudrions que tout lecteur s'attache à nous procurer de nouveaux abonnés. C'est la forme de reconnaissance à laquelle nous serons le plus sensibles.

LA REDACTION.

Le tissage à la main, jadis, dans un coin du Brabant.

*Combien j'ai douce souvenance
Du doux lieu de ma naissance!*

§ 1. — Introduction.

Je suis né dans la commune de Piétrain, j'y ai passé toute mon enfance. C'est de là que j'ai conservé fidèlement des souvenirs nombreux et ineffaçables.

J'ai eu pour voisins des tisserands, j'ai donc encore vu en activité cette industrie à domicile, autrefois si florissante en Brabant wallon et aujourd'hui complètement disparue.

J'ai choisi cette question du tissage à la main, d'abord parce qu'elle était exercée par la classe ouvrière à une époque où l'instruction et les relations étaient à peu près nulles, c'est-à-dire une époque intéressante à fouiller au point de vue folklorique, où les détails nous montrent — comme le dit A. Marinus dans son article paru dans « *Savoir et Beauté* » (janvier 1923) — « tout ce que le peuple dans sa simplicité, sa naïveté, sa crédulité, sa sincérité, sent, éprouve et exprime par les moyens frustes dont il dispose, sans tenir compte ni des connaissances scientifiques acquises, ni des principes artistiques ou littéraires formulés par les écoles, ni des règles imposées par la grammaire ou la philologie, ni des dogmes propagés par l'Eglise ».

En second lieu, je trouve un bonheur personnel à me rappeler ce temps qui me semblait si heureux, quoique pour beaucoup de gens ce fût pratiquement : contentement passe richesse. Enfin j'ai aussi choisi cette question parce qu'elle permet de souligner la révolution sociale qui s'est opérée non seulement dans les occupations de toute la population ouvrière d'une commune, mais aussi dans son genre de vie et surtout dans sa manière de penser.

En suivant le fil de la trame de la chaîne (1) de ce modeste travail, j'aurai l'occasion de relever beaucoup de détails sur le point d'être oubliés de la génération actuelle.

(1) Telle était la devise adoptée par l'auteur lors de la présentation de son travail au jury.

§ 2. — *Vie et intérieur de tisserand.*

C'est chez les Bosman (à mon Ph'lep Djacques) à Piétrain que je me reporte vers les 1890. La physionomie des lieux est

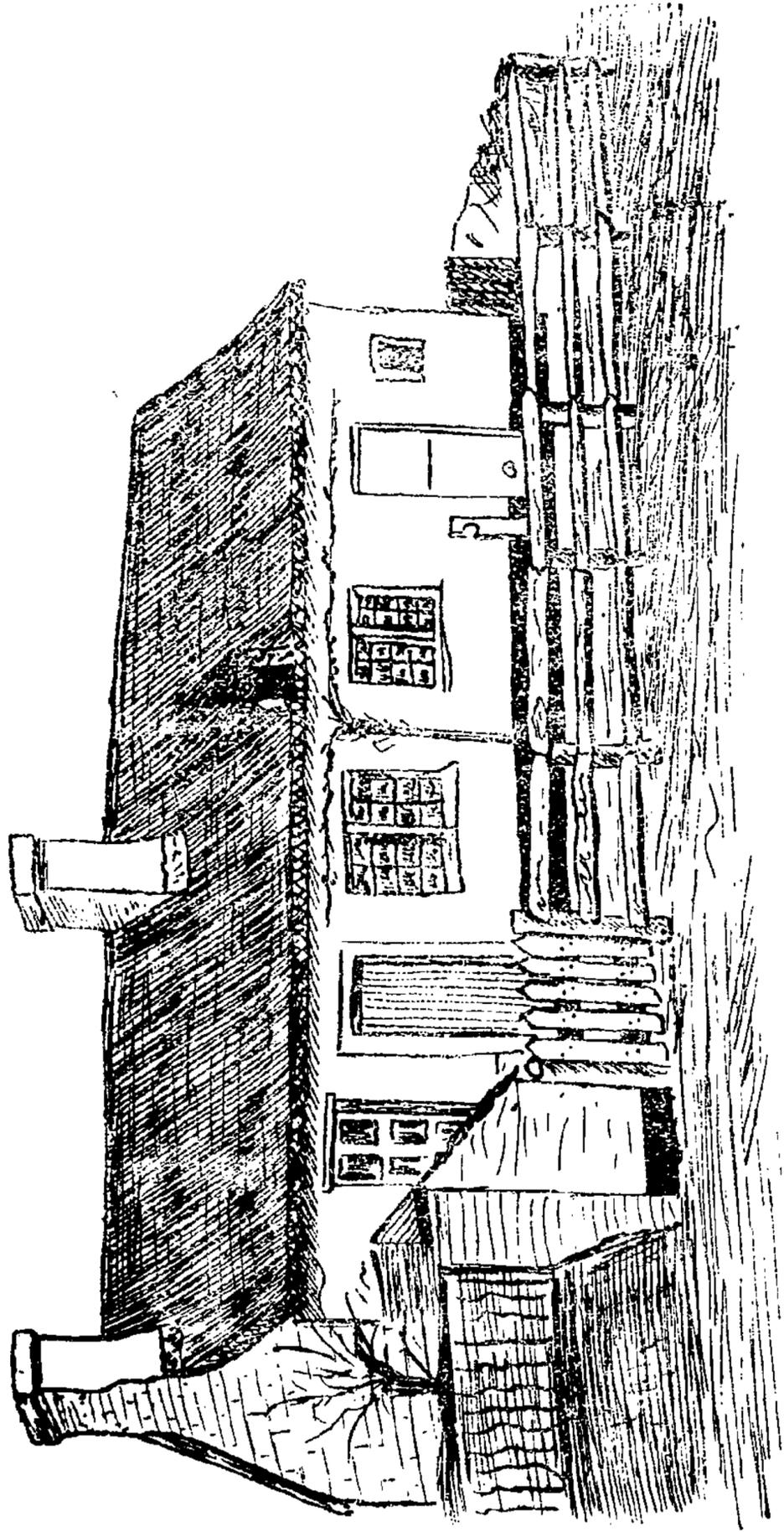


Fig. 1. — Habitation de tisserand vers 1890.

aujourd'hui changée; la maison d'alors a été transformée à la suite d'un incendie et aussi d'après les nécessités du dévelop-

pement de la culture car les tisserands sont devenus des cultivateurs et des fermiers comme nous le verrons dans le cours du présent travail.

La famille Bosman comprenait la vieille Thérèse (la veuve de Philippe Jacques Bosman), *Marrène*, comme on l'appelait familièrement. Marraine Thérèse avait deux fils, Charles et Eugène. Charles était marié à Hermance Lekenne; ils avaient à cette époque quatre enfants : Guillaume, Joseph, Sylvain et

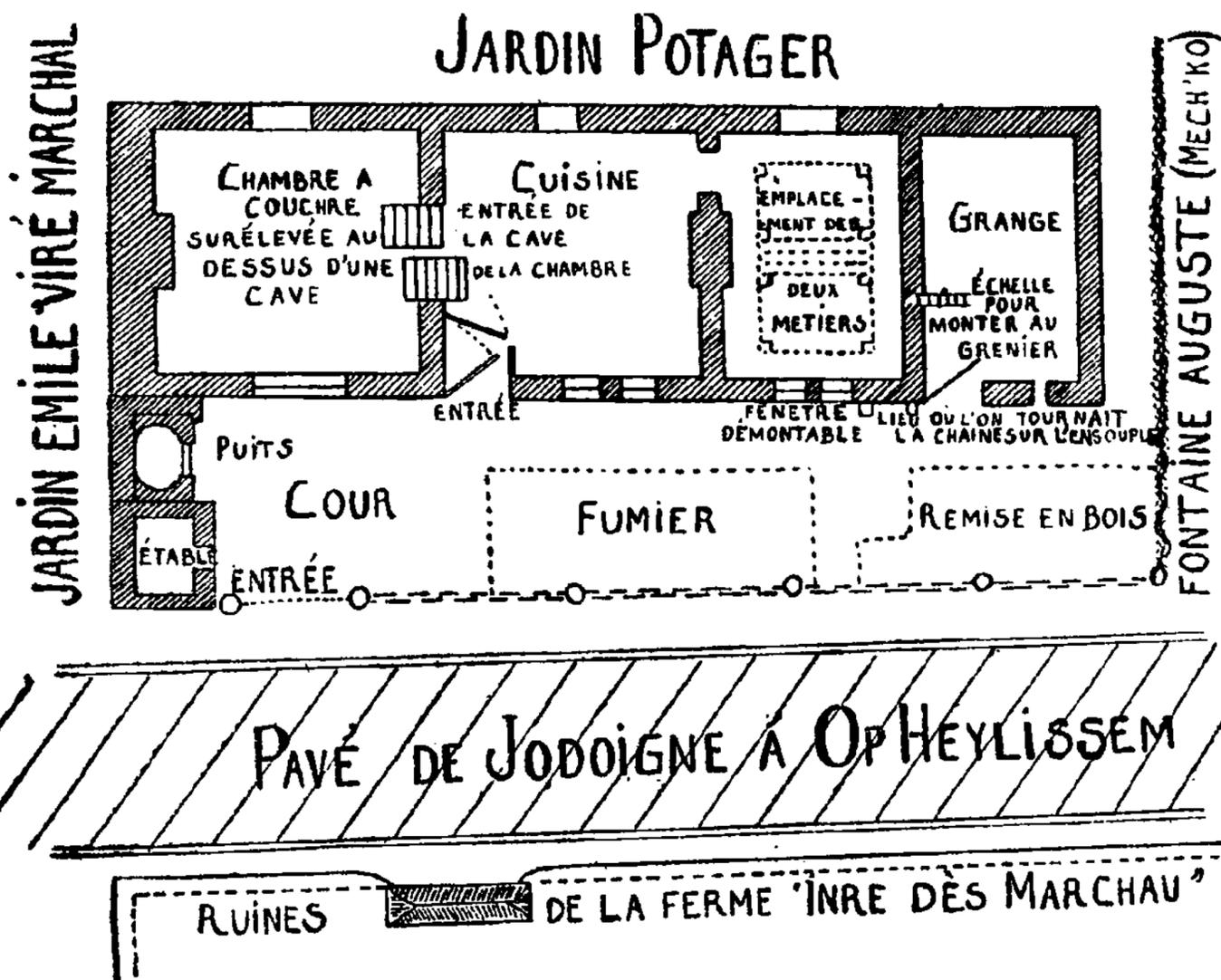


Fig. 2. — Plan détaillé d'une habitation de tisserand.

Catherine. Eugène resta célibataire et fit toujours partie du ménage.

J'ai été si souvent chez les Bosman que j'ai encore présente à la mémoire leur habitation avec tous ses détails extérieurs et intérieurs. Les croquis reconstitués que je joins à ce travail me dispensent de tous les commentaires descriptifs que je pourrais essayer pour documenter mes détails (fig. 1 et 2).

Je tâche de reconstituer l'intérieur avec son caractère général de l'époque surtout intéressant parce que le confort moderne a fait table rase des détails que nous décrivons dans la suite.

Franchissant le seuil (*montée*) élevé de deux marches de grès brut on était dans « *l'allée* » sorte de dégagement ayant juste la place pour tourner la porte d'entrée (*l'huche d'd'avant*). Cette porte sans imposte était pendue sur des gonds et se fermait du dehors par une grosse clef faisant jouer une « *gâchette* » de fer (pène) glissant sans ressort dans la rainure d'un bloc de chêne (fig. 3 et 4); une clinche de bois faisait soulever une latte dans l'épaisseur de la porte (*cli'tchette*); à

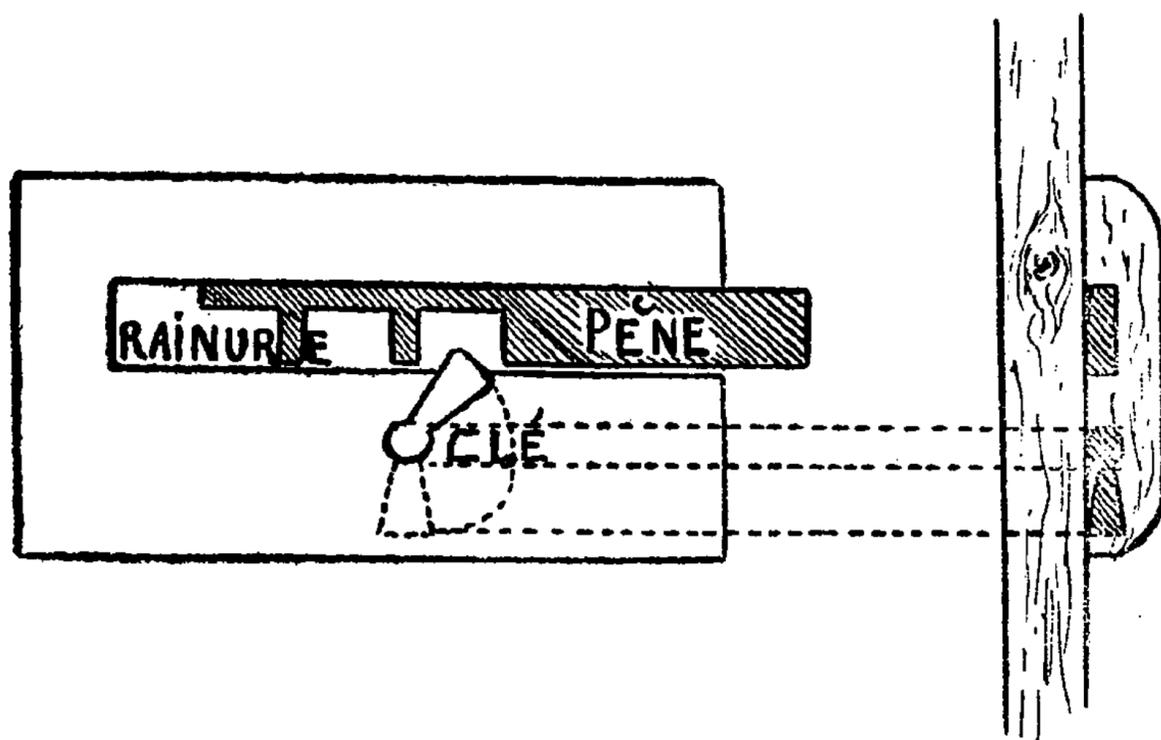


Fig. 3. — Serrure en bois à pène sans ressort.



Fig. 4. — La clef de la serrure.

l'intérieur une broche de bois pendant à une corde servait de verrou.

Dans « *l'allée* » s'ouvrait une autre porte (*l'huche d'el maugo'*). On nomme maison (*maugo'* ou *maugeonne*) la pièce principale de l'habitation où l'on se tient toute la journée, où l'on fait la cuisine, où l'on mange, où le soir, en hiver, on passe la « *sise* » (soirée) ou encore même on cuit le manger de la vache (*l'abwèr, le cabolée, le tchaur'née*) : pommes de terre, betteraves, collets, balles de céréales ou de trèfle.

Dans cette pièce le parquet en terre battue (*le deigne*) retient

notre attention et nous remarquons immédiatement que le coin à gauche devant nous, sous l'égouttoir (*la d'gott'resse*) (fig. 5), sorte de bac à claire-voie où s'égouttent les terrines (*les tèles*) et les plats, est pavé de carreaux rouges pour recevoir les eaux

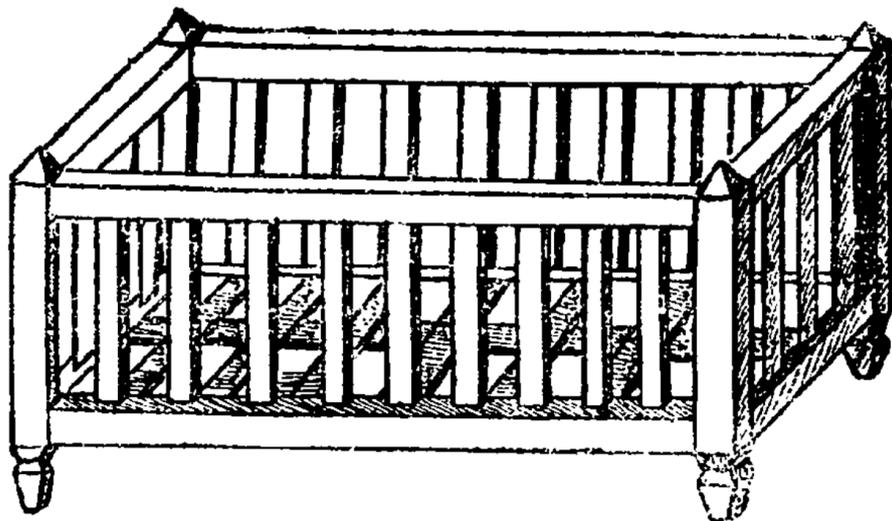


Fig. 5. — Dgottresse ou égouttoir.

qui s'écoulent ensuite vers l'extérieur par une sorte de gargouille en pierre nommée « *courotte* »; au mur contigu est appendu le dressoir (*le potère*) (fig. 6) où s'appuient comme à la balustrade de balcon des plats de terre jaune vernie avec les bords bruns et des filets verts, des assiettes à fleurs bleues; tout en haut, deux ou trois plats d'étain qui, un beau jour, furent fondus par le vieux Jacques, fondeur de cuillers, qui venait de temps en temps, surtout à l'approche de la kermesse, faire une tournée dans le village. Dans le coin près de l'égouttoir se trouvait en permanence un seau d'eau propre qui servait de boisson; la grosse pinte jaune ou brune pendait au-dessus, à un crochet du dressoir, à côté de la « *batt'rou* » (ribot) du pot à battre le beurre, ventru avec son ouverture évasée (fig. 7 et 8).

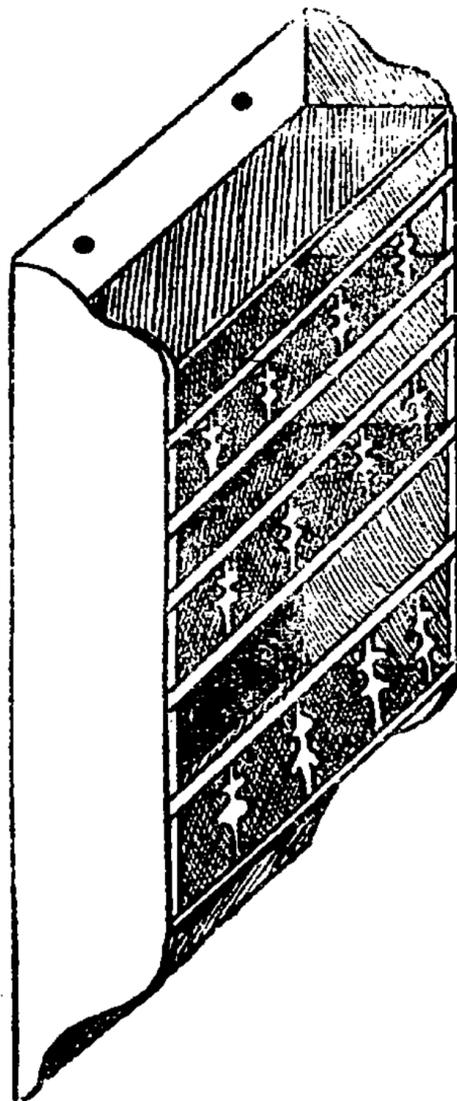


Fig. 6. — Potère ou dressoir.

Le plafond est aussi intéressant que le parquet; relativement bas, il était formé de planches larges, clouées sur des

« *gîtes* » (poutrelles) carrées venant se reposer sur une grosse poutre équarrie traversant la pièce en médiane (*le soumi*). C'est sur cette poutre, dans les cases laissées entre les poutrelles que se trouvaient les semences de plantes potagères et aussi ce qui ne pouvait rester à la portée des enfants. La fumée de l'ancien foyer et les années avaient noirci d'une patine ces bois séculaires faisant un contraste frappant avec

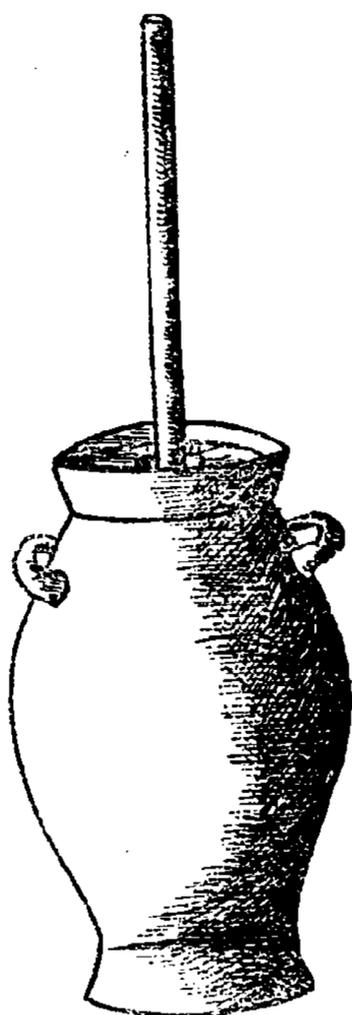


Fig. 8.
Pot pour battre le beurre.

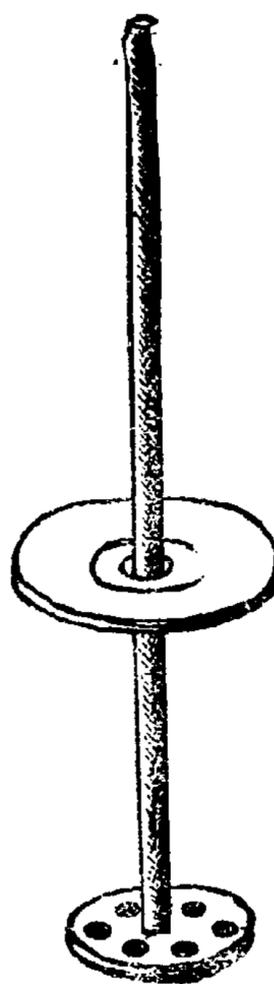


Fig. 8.
Bat'roulle ou piston
de la baratte.

la blancheur immaculée des quatre murs pas très verticaux mais soigneusement badigeonnés à la chaux.

En entrant dans cette pièce l'attention était immédiatement captivée par la présence de Marraine « Thérèse », coiffée de son inséparable bonnet noir de mérinos bordé de ganse tuyautée (fig. 9). Assise sur sa vieille chaise à haut dossier à boules (fig. 10), devant la fenêtre double donnant sur la cour, elle fait des « trames » (bobines sur lesquelles était enroulé le fil de trame).

Infatigable bobineuse, malgré son grand âge, elle tourne la manivelle du « moulin aux trames » (fig. 11) et de sa main

gauche guide le fil qui se dévide de la « *tournette* » (dévidoir) pour s'enrouler sur le *tuyau* (bobine) (fig. 15) fixé dans la pointe de fer qui tourne en oscillant entre ses coussinets de cuir. Si son « *coron* » (fil) casse, elle joint les bouts, mouille ses maigres doigts effilés, frotte le pouce sur l'index et continue sa besogne.

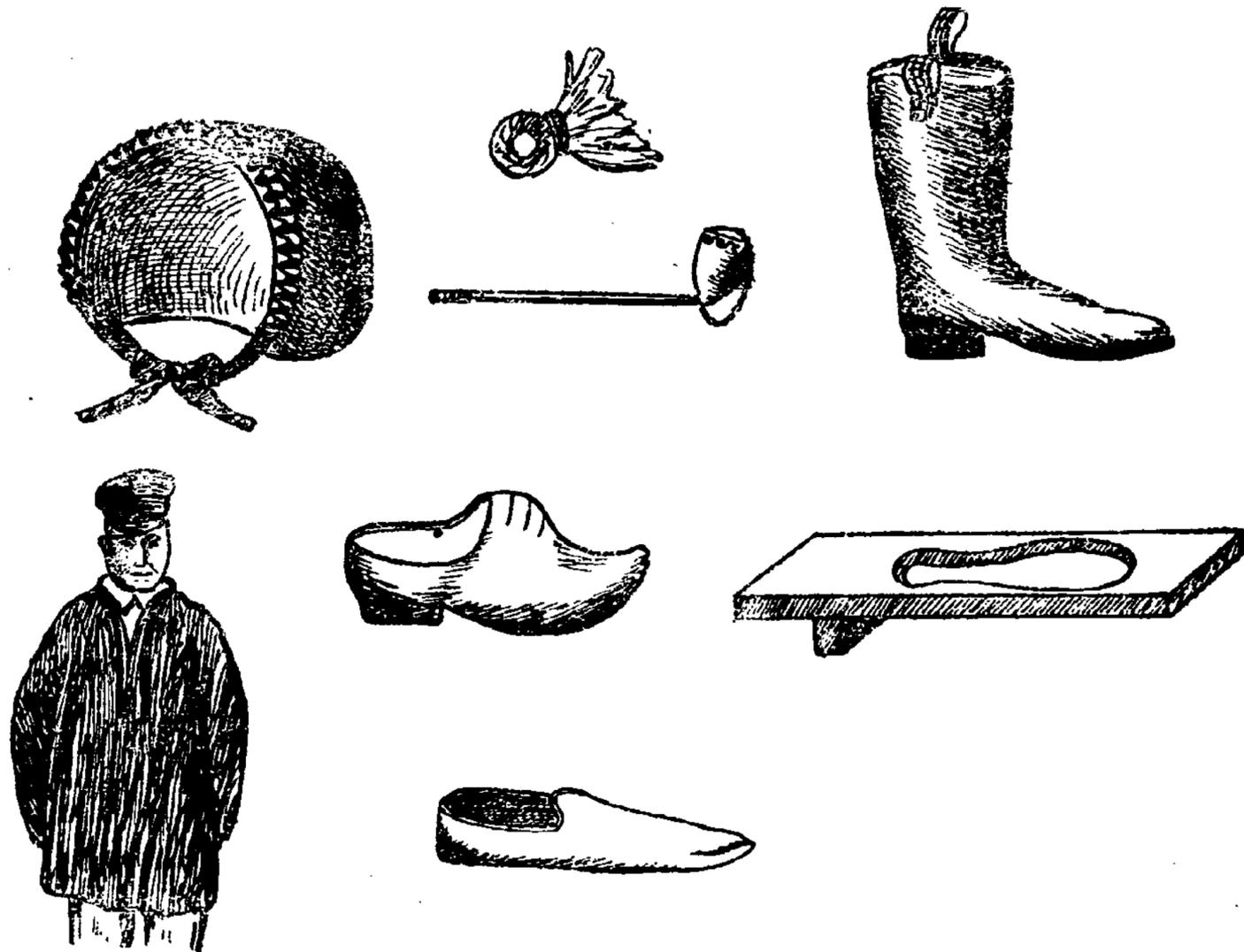


Fig. 9. — Bonnet à bord plissé en mérinos noir. — Sucette, nouet — Pipe en terre avec couvercle à chaînette. — Botte ordinaire. — Sarreau de toile et casquette de soie. Sabot sans bride. — Chausson en « baïe ». — Tire botte.

Marraine a aussi la garde du poêle, de temps en temps, elle quitte sa chaise pour « regarder au feu » et y mettre un « *otchet* » (aggloméré fait de menu charbon et de terre, roulé et séché, employé comme combustible).

Parlons du poêle (fig. 12), vieux mais récuré comme un clou de cuivre, avec son large couvercle, ses baguettes carrées, son pot à côtes et à crochets, sa haute lanterne à larges cœurs découpés, montée sur trois longs pieds, ployant le genou au-

dessus du cendrier cylindrique, à anse, sans oublier la « *platine* » de tôle placée à hauteur du pot sur laquelle cuisent dansantes et fusantes, des pommes qui « *brot'tchent* ». On répétait en les voyant en mouvement :

*Roum' dou' doum'
Les cutt'ès poum's
D'Jacques Trolin l'es r'toun'
Es Dodé l'es mougn'.*

Roum' dou' doum' les cuites pommes, Jacques Trolin les retourne et Dode (?) (sa femme) les mange.

Aux deux côtés de la cheminée (*le d'jivau*) pendaient à droite le *sauni* (saunière) en bois, avec le gros sel en cristaux

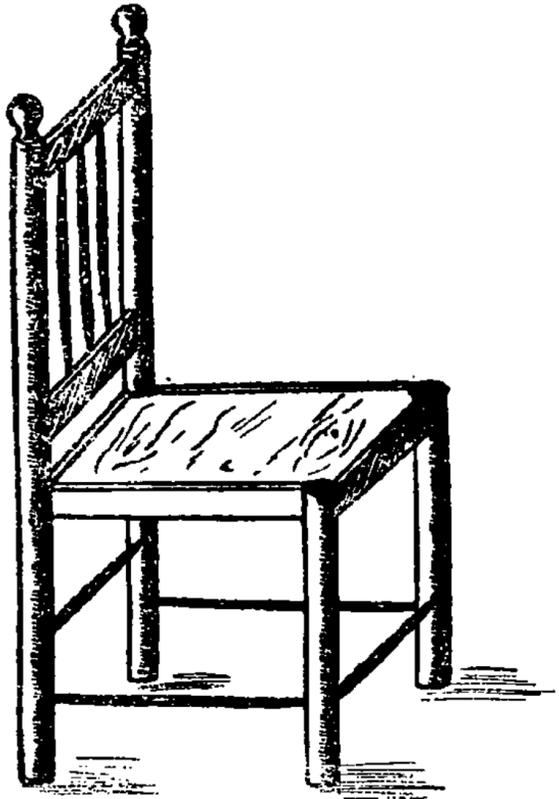


Fig. 10. — Chaise ordinaire.

ayant la forme de petites trémies pour saler la soupe et de l'autre côté à gauche, la boîte en fer blanc avec son couvercle fixement ouvert où les fourchettes de fer et cuillers d'étain étaient dressées comme dans un carquois.

Pendant qu'Hermance, la belle fille, travaille au dehors, à la journée chez un fermier, va à l'herbe pour la vache (le paquet d'herbe noué dans le tablier et porté en équilibre sur la tête se nomme en wallon « *trosse de faurrée* ») ou qu'en

temps de moisson elle va glaner (*mechner*), Mairaine a aussi dans ses attributions la garde de l'enfant qui dort emmailloté dans sa berce d'osier placée dans la chambre à côté. Emmaill-

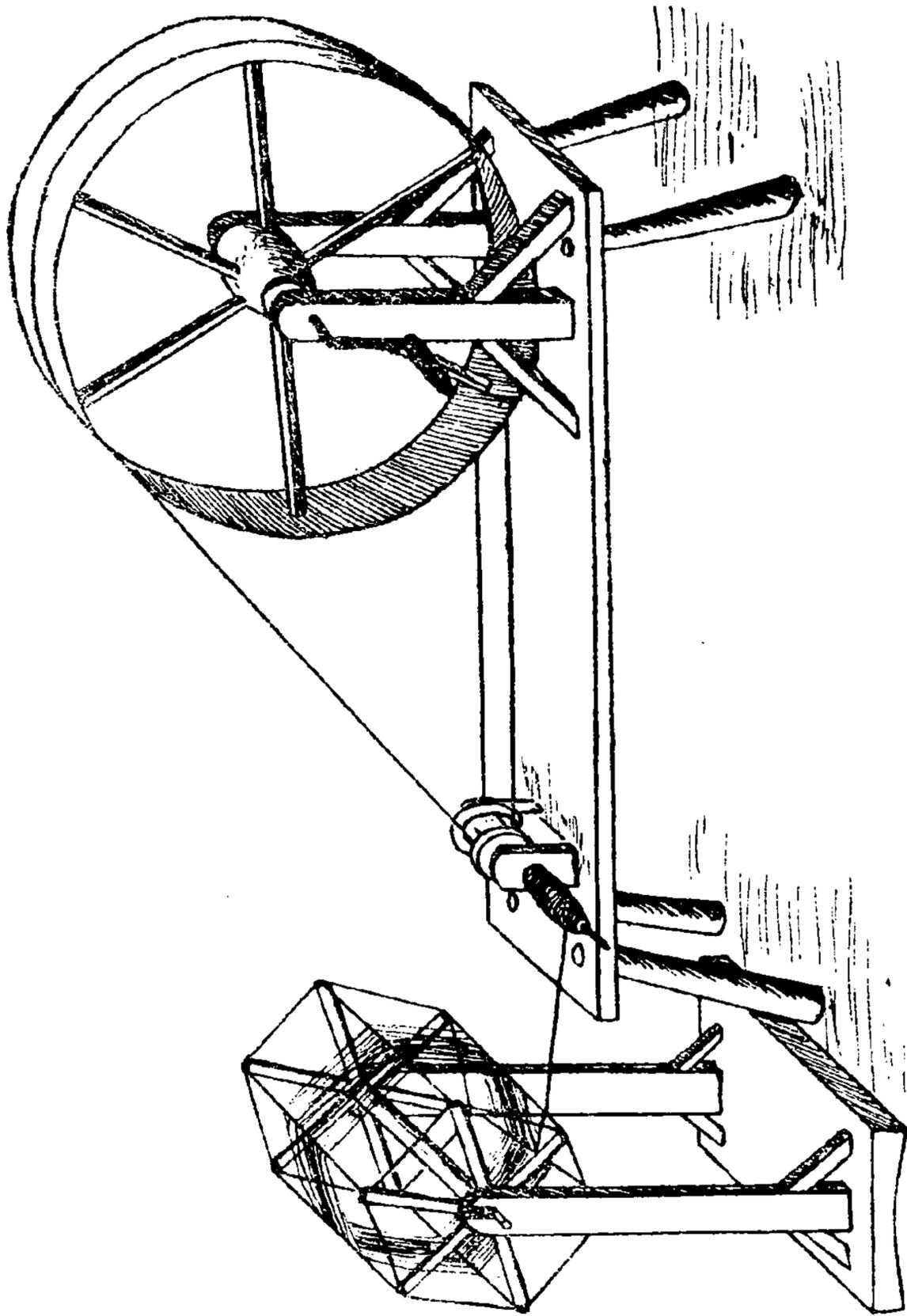


Fig. 44. — Dévidoir et moulin à trame.

loté se dit en patois « *fachi* ». Il faut quand le bébé pleure aller lui remettre la « *sucette* » (le nouet) (fig. 9), faite d'une bouchée de pain mâché, sucrée de cassonade (sucre de pot),

le tout noué dans une pièce de toile, et alors, tout en berçant la grand-mère fredonnait :

*Nan né paupau Ladjot
Qu'a mougni des tchitch es pot
Voss' aro on gros lété
Quand voss' mam r'vairret d'au
[bwès.*

*Dormez enfant Ladjot (?)
Qu'a mangé du sucre de pot
Vous aurez une grosse tette
Quand votre mère reviendra du
[bois.*

Ou bien :

*Bingn'baw qui ess qu'est m'wart?
C'est Djean Lazard.
Quiss' que l'a det?
Le p'tête soré.
Où ess-t-elle?
Padri l'tchapelle.
Que fait-elle?
Des dintelles pos les
Monsieurs es les mam'zelles
De Bresselles.*

Ou encore :

*Ouss que sont totes mes ptetes es
[poijettes?
Elles sont stévoye à messe.
Quand ess qu'elles revairont?
Dimègne après bass'mess.
De quoi 's qu'elles rapport'ront?
Des couques es des mastelles.
Es ou's qu'elles les mettront?
Padri l'tchapell' sint Roch
Es des mouchons que t'chippel'
[ront
A l'copette dès Paridis dis dis.*

Marraine « Thérèse » n'oublie pas, non plus, vers les quatre heures de l'après-midi, de préparer les rôties de fromage qui feront les délices des gamins qui vont rentrer de l'école et qui savent que personne au monde n'a le secret comme « Marraine » pour faire de si bonnes tartines.

L'alimentation était sobre. Nous reviendrons sur cette question en parlant des salaires. N'oublions pas que nous sommes toujours dans la pièce appelée *maugeonne*. A notre gauche deux portes : celle de la chambre, haute et grande, et celle de la cave sous cette place. Comme dans toutes les anciennes demeures les pièces occupaient toute la profondeur de l'habitation. C'est ainsi qu'étant dans la maison, une fenêtre donnait sur le jardin. En parlant de cette petite croisée, je me souviens que dans le coin inférieur du carreau de droite, en bas, était un trou par où passait en hiver la corde d'un filet qui capturait les pinsons, les moineaux, les *sizets* et les *linets*. Ceci nous reporte à ce temps où les amateurs de pinsons organisaient des concours de chant. Une expression populaire a survécu à cette coutume : *Il n'en pense pas moins, il ressemble le pinson du « Tuteu »*? On comprendra le sens de cette expression quand on saura la circonstance où elle fut prononcée. A ce qu'on raconte « Tuteu »(?) devint champion des pinsons, dans un

concours où il avait parié cent contre un; le phénix-pinson ne siffla pas une note de son guilleri. Tous les amateurs présents le ridiculisèrent : « Hé bien, Tuteu! voilà ton fameux pinson! Il ne dit rien? — Non, répondit Tuteu bien surpris, qui crut bon d'ajouter : « cependant il n'en pense pas moins ». En d'autres termes : les apparences sont trompeuses.

Ceci dit, nous passons dans la chambre à droite où se trouvent les métiers. Il y en a deux : celui de Charles en entrant

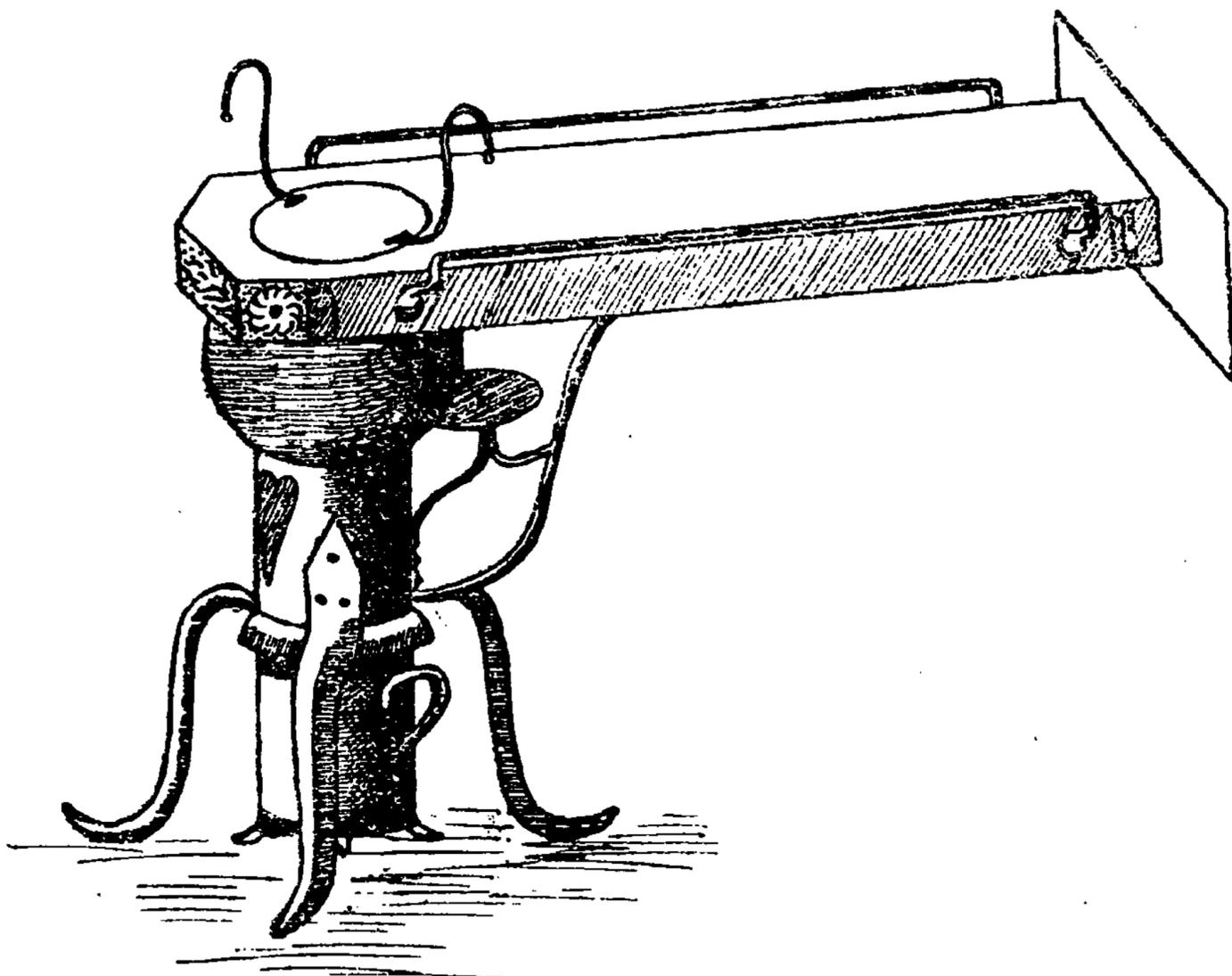


Fig. 12 — Poêle ancien.

du côté du jardin et celui d'Eugène, au fond vers la cour. Toute la pièce est occupée par ces deux mécanismes qui à première vue forment un enchevêtrement de poutres, de montants, de traverses, de cordes, de fils, produisant un *terlik, terlak, perch-tik-perchtak* indéfinissable pendant qu'une odeur caractéristique de teinture et de pâte à « parer » vous prend au nez.

§ 3. — *Le métier à tisser.*

Il est nécessaire de donner ici la description et le mécanisme du métier à tisser tel que je l'ai connu; cependant je le pren-

drai dans sa forme la plus simple pour qu'en suivant bien le fil de la trame de la chaîne on parvienne aisément à comprendre le rôle de chaque organe et à voir enfin comment on arrive à la pièce d'étoffe. Pour faciliter la compréhension des considérations descriptives, j'ai fait le croquis du métier à tisser ainsi que des parties essentielles. Je souligne en même temps et pour la même raison les termes techniques (fig. 13).

Les fils tendus forment la *chaîne* (B), ils sont parallèles et vont d'un bout à l'autre de l'étoffe; cette disposition s'obtient par l'opération appelée *ourdissage*, travail qui ne se faisait pas à Piétrain ni dans les communes voisines à l'époque où je me place. La chaîne tordue dans un ballot avec le fil des trames étaient fournis par un contremaître. Après être déballée, la matière première devait être « *rentrée* », c'est-à-dire d'abord être roulée avec adresse sur un long rouleau nommé « *ensouple* » (A), puis ce dernier placé dans le métier. Ordinairement dans la cour des tisserands (v. fig. 2) se trouvaient deux gros pieux avec trous pour recevoir les tourillons de l'ensouple. Un râteau ou *peigne* de bois (C) réglait le parallélisme des fils. Les voisins s'aidaient dans cette opération importante. Placée sur le métier, la chaîne était passée fil par fil dans les anneaux des lames (D) et dans les intervalles du ros de la chasse (E), puis leur extrémité était reliée à un bâton qui se fixait dans une rainure creusée suivant la génératrice d'un autre rouleau appelé *crête* (J) sur lequel s'enroulera la pièce tissée au fur et à mesure qu'elle se fabriquera. Ce travail préparatoire demandait beaucoup de patience; il était parfois fait par des femmes (« *rentreuses* »).

Nous parlons plus haut des *lames* (D); ce sont des pièces formées de deux lattes parallèles sur champ, reliées entre elles par des fils gris tenant en leur milieu de petits anneaux de fer nommés *lisses* (fig. 14). Les lames fonctionnent en séries de deux; dans les anneaux de l'une passent les fils impairs de la chaîne et dans ceux de l'autre les fils pairs. Ces organes sont mobiles dans le sens vertical. Des pédales placées sous le métier font à volonté monter l'une et descendre l'autre et vice-versa. Elles sont mues par les pieds; on les appelle les *marches* du métier à tisser (K). L'écartement des fils ainsi produit forme une sorte de tunnel qui permet le passage de la *navette* (F), petit chariot de buis renfermant la *bobine* (tuyau) chargée du fil de trame, nom que l'on donne aux fils perpendiculaires à ceux de la chaîne (fig. 15). Par le mouvement alternatif des marches, la trame est emprisonnée et un coup de battant ou

chasse contre la partie déjà tissée donne du serré à l'étoffe. Cette « *chasse* » (E et fig. 14) est une pièce balançant d'avant en arrière garnie tout le long de sa partie inférieure d'un peigne (M) ou « *ros* » où passent, comme nous l'avons dit, les fils de la chaîne; aux deux extrémités du battant se trouvent la ou les boîtes à navettes (N) (tiroirs); un mécanisme à glissière (*taquet*) (L), actionné par une corde à poignée, chasse la navette à travers les fils maintenus écartés par les positions des lames et des marches.

Ces différentes opérations sont synthétisées en un mouvement

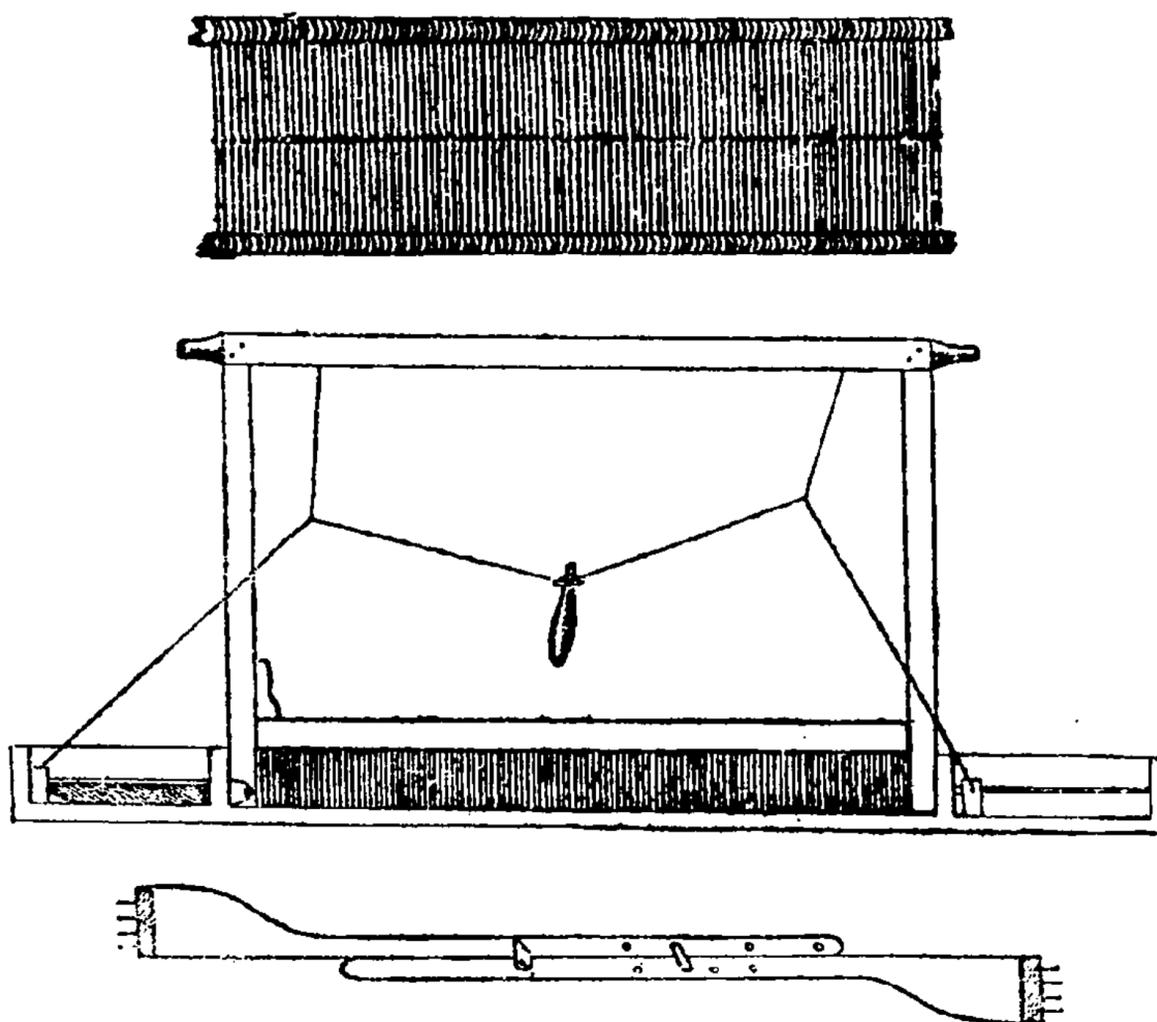


Fig. 14. — Détails du métier : 1. Lame simple avec lisses.

*Chaque métier a deux lames, une pour fils impairs,
l'autre pour les fils pairs.*

2. Chasse ou battant avec ros, boîte à navette, navette et mécanisme de commande.

3. Timbre ou tendeur.

presque automatique dans lequel, le tisserand assis sur sa planche, actionne de ses pieds les marches; de la main droite, décroche la navette et de la gauche, rapproche et éloigne la chasse. Cet ouvrier, qui, à première vue, semble un automate, est pourtant beaucoup plus attentif à sa besogne qu'on se le figure; il a le coup d'œil. Si un fil casse à la chaîne, il quitte son siège; il connaît ses fils; il sait où il doit opérer pour le rattacher en faisant un nœud de tisserand en terme de patois

nik de tècheu. Ces nœuds sont proverbiaux. Bien qu'il n'y ait plus de tisserands on dit d'une chose bien liée : c'est un nœud de tisserand. C'était le nœud gordien de cette époque (fig. 16).

Le tisserand s'arrêtait aussi pour recharger la navette, mais il ne quittait pas sa planche. La chasse ramenée contre la partie tissée, un coup de poignée et la docile navette arrive pour se recharger. Le tuyau vide est remplacé par une bobine chargée; un coup de pousse sur l'échancrure arrondie, une adroite suc-

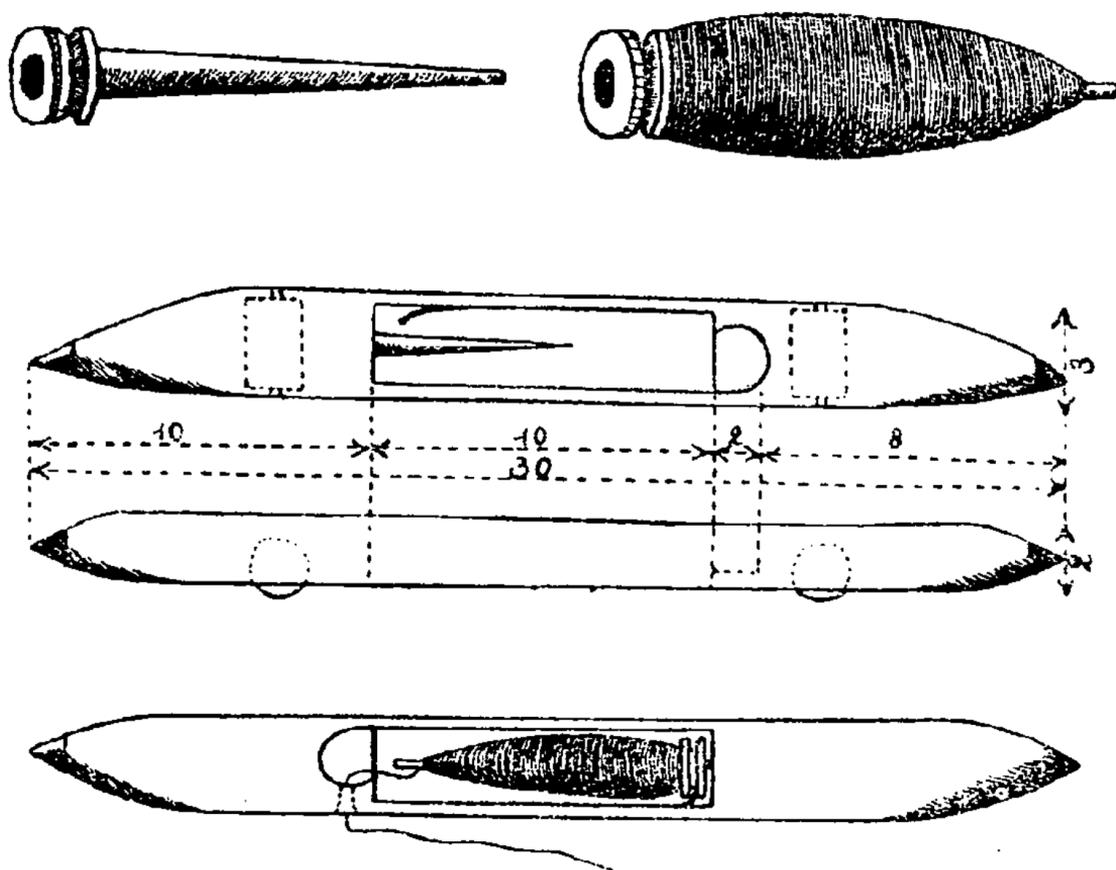


Fig. 15. — Tuyau vide (19 centimètres). — Trame bobinée sur le tuyau. Navette. — Navette chargée et amorcée.

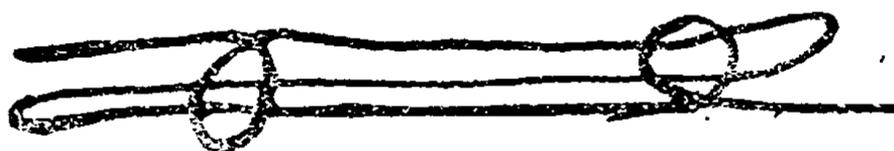


Fig. 16. — Le nœud du tisserand.

cion et la navette amorcée est relancée dans son tiroir à travers les fils écartés.

Autre arrêt quand la partie tissée doit être roulée. Le tisserand enlève le *timbre* (fig. 14), qui tient l'étoffe tendue dans le sens de la largeur, déclique l'ensouple à l'aide d'une corde fixée en haut à sa droite et tourne la crête où s'enroule la pièce, qu'il nomme « coupe ».

Dans le tissage de certaines étoffes le tisserand enduisait sa chaîne d'apprêt (*parraît*) au moyen de deux brosses trempées

dans de la pâte de farine de seigle ou de sarrasin (bouquette); il emprisonnait les fils de la chaîne dans les deux brosses emboîtées par leurs poils et frottait ainsi la chaîne de l'ensouple aux lames. Le nombre de ces « parrages » renseignait l'ouvrier sur la longueur faite et lui permettait d'escompter le temps nécessaire pour terminer sa coupe. Quand le travail marchait normalement, le tisserand était de bonne humeur; il sifflait, fredonnait ou chantait. Nous nous rappelons quelques bribes de ces chansons :

Fallait voir comm' je m'sauvais!

En passant près d'un moulin le moulin tournait
Dans son chant il disait : " Tic et tac Tic et tac
Moi j'crovais qu'il disait : Je l'attaqu' Je l'at-taqu'
Fallait voir comm' je m'sauvais. Fallait voir

*En passant près d'un moulin,
Le moulin tournait,
Dans son chant disait :
Tic et tac, tic et tac!
Moi j'crovais qu'il disait :
Je t'attaque, je t'attaque.*

*En passant près d'une église,
Le curé chantait,
Dans son chant il disait :
Te Deum et Te Deum
Moi j'crovais qu'il disait :
Tuez cet homm', tuez cet homm'.*

Refrain

*Fallait voir comme je m'sauvais
Fallait voir!*

Comme dans toutes les anciennes chansons le nombre des couplets était considérable par rapport à ce que nous constatons dans les répertoires actuels où les chansons ont trois et rarement quatre couplets. Je n'ai pu reconstituer tout le texte de la susdite complainte. J'ai même été chez des chanteurs de ce

temps, ils se rappellent des paroles mais ne connaissent plus la suite.

Les tisserands chantaient les chansons en vogue de leur temps. Elles avaient plus de durée que les compositions actuelles qui paraissent facilement, mais ne sont souvent qu'éphémères. A part quelques vogues, pour n'en citer que quelques-unes : *La Tonkinoise, Vous êtes si jolie, Caroline, Ma Jeannette, La Madelon, Lison-Lisette, Dolorosa*, etc., toutes les créations musicales ne durent plus. Il faut dire aussi qu'au temps des tisserands, il n'y avait pas la publicité d'aujourd'hui et qu'on ne voyageait pas et aussi que les dancings et les cinémas n'existaient pas.

Par les fenêtres ouvertes dans le terlic, terlac des navettes et des « taquets », on entendait aussi :

Adèle prit une échelle

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras

Vive la pomme du rosa!

Elle va cueillir des pommes

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras

Vive la pomme du rosa!

Elle cueille les plus mûres

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras

Vive la pomme du rosa!

Les vertes elle les laisse là

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras.

Elle descendit de l'arbre

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras.

On compte et on recompte

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras.

Le cadre n'y est pas

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras.

Nous y mettrons Adèle

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras.

Le compte y sera

Vive la rose!

Et son panier au bras

Vive ci! vive là!

Et son panier au bras

Je ne garantis pas la conformité entière du texte, c'est tout ce que j'ai pu reconstituer après trente ans. On chantait aussi :

Bonsoir ma voisine

Bonsoir ma voi sin'un seu e ri go dons.
a ron de machine tourn'a... 'à an don
Elle se détra... Elle va sauter
'est une patraque qu' faut remonter

*Bonsoir ma voisine
Un peu de rigodons
La ronde machine
Tourne à l'abandon*

*Elle se détraque
Elle va sauter
C'est une patraque
Qu'il faut remonter.*

On entendait :

Les yeux de Suzon...

Les yeux e u zonne sont pas sévères
La vie a du bon vive a c. an son.

*Les yeux de Suzon
Ne sont point sévères,
La vie a du bon
Vive la chanson.*

*Puisqu'on n'est pas mort
Remplissons les verres,
Puisqu'on n'est pas mort
Nous boirons encore.*

ou encore :

*C'est le p'tit Piton Meyon
Qui fait voir ses roses,
Avec son p'tit bleu morbleu
Ce n'est plus la même chose (1)*

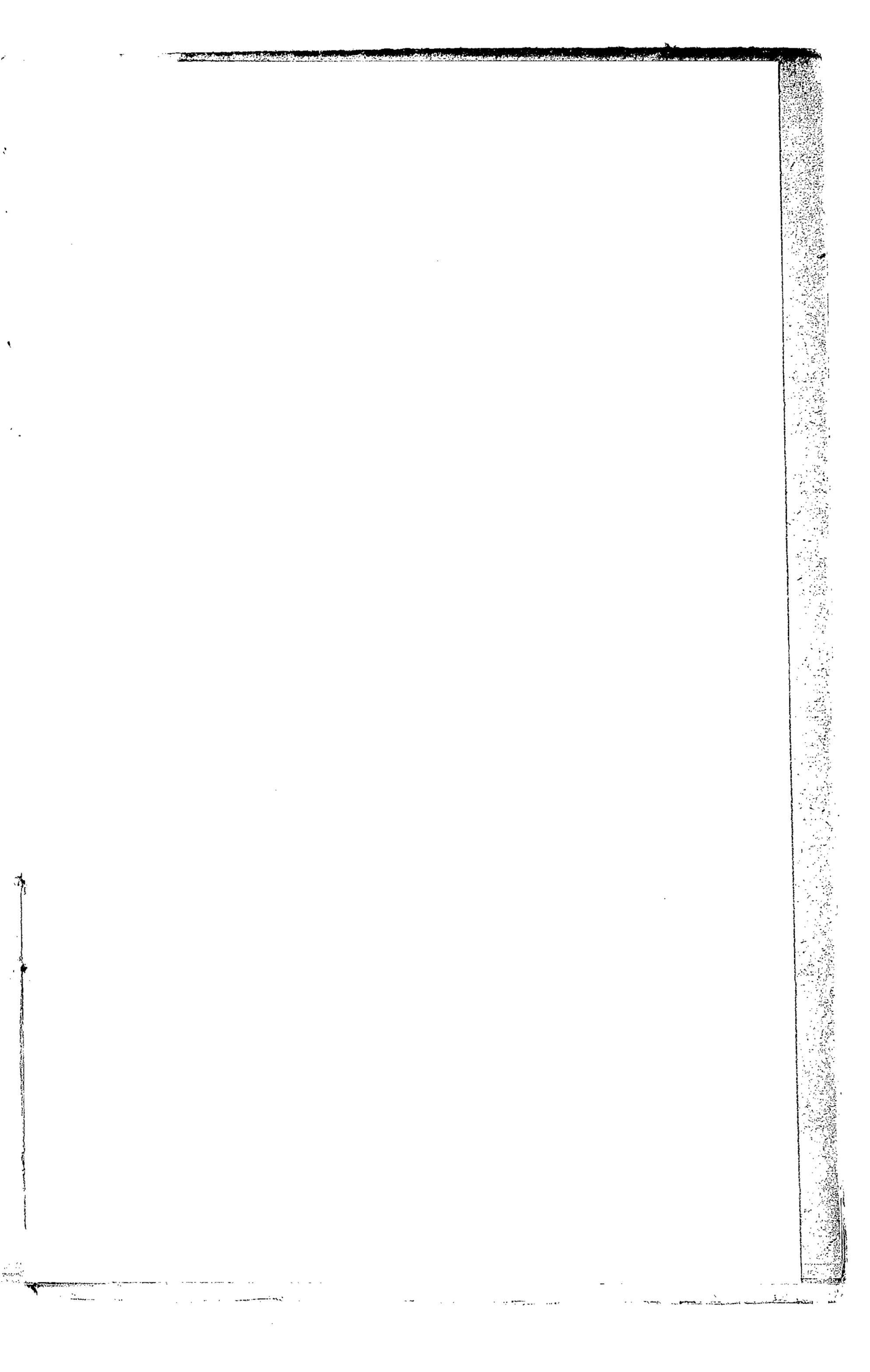
(1) La transcription musicale de ces trois chansons est due à la bonne obligeance de M. François Ouart, de Neerheylissem.

Ce que j'ai dit s'applique à tous les tisserands, aussi bien à ceux des communes voisines qu'à ceux de Piétrain en particulier. Je parle plus souvent de ces derniers parce que je les ai connus de plus près et qu'ils étaient assez nombreux. L'énumération que je vais faire de ceux que j'ai encore connus n'aura pas seulement pour but de montrer l'importance de l'industrie du tissage dans cette commune mais de faire ressortir la manie qui existait encore de dénommer les gens par des *sornoms*, surnoms ou sobriquets. Je cite, au hasard, par leurs surnoms : *François Potet, Constant mon l'Ramoneu, Djean et Louwè Quetquet, Baron mon Lilie, Douward mon D'Jacques, Dof mon Goffin, Pierre Boulette, le Blanc mon Dèfacqz, Lou Djosef mon Latour, Châles mon Félique, Prosper Rome, Twène Chéchère, Henre mon DJean Buré, Batesse Busti, Lorint el Blanc mon Smiss, Gestav' mon Calotte, le Gros mon l'Baï, Fisses Tossint mon l'Cawet, Châles es Ugène mon Phlepp D'Jacques, Albeer mon l'D'Jean, Pol mon Herpin, D'Josef Gauthy, Yaume mon Dandenne, le p'tet Phonche, Mon Romette, Louis mon Louwe des Clercs, Zavier mon D'Jauspers, le Clitchot, Pol es Châles mon l'Coïin, Pierre le Gweïe, Constant mon Barette, Châles es Batesse mon Lorint, etc.*

A cette époque rappelons que les prénoms étaient souvent doubles; c'était des Philippe-Jacques, des Pierre-Charles, des Jean-Pierre, des Jean-Joseph, des Jean-Louis, des Gilles-Jean, des Louis-Joseph, des Henri-Joseph, des Henri-Charles, des Charles-Louis, des Jean-Michel, des François-Xavier, et chez les femmes des Marie-Anne (*Maïane*), des Marie-Joseph (*Mardjo*), des Marie-Thérèse (*Téche*), des Marie-Agnès (*Maragness*), des Marie-Louise, des Marie-Catherine (*Tatène*), etc. Aujourd'hui que l'usage courant n'emploie plus qu'un seul prénom, malgré les trois, quatre ou davantage qui se trouvent à l'état civil accolés au nom de famille, la mode des Louise-Marie, des Anne-Marie, des Marie-José, des Marie-Thérèse, des Marie-Jeanne, semble s'introduire. Plus singulière idée : les Gaby, les Mary, les Jenny, les Katty, Nelly, que sais-je? Disons aussi que beaucoup de parents mettent le prénom Ghislain à la suite des autres prénoms pour que le patron saint Ghislain préserve les enfants des convulsions.

Fermons cette parenthèse et revenons à nos tisserands. A Piétreteau, on tissait chez les Bonvalet, les Gauthy, les Ouart, les Pereau; à Herbais, autre section de Piétrain, on tissait presque dans toutes les maisons, trois ou quatre exceptées.

Seuls, à notre connaissance, les tisserands de Noduwez avaient



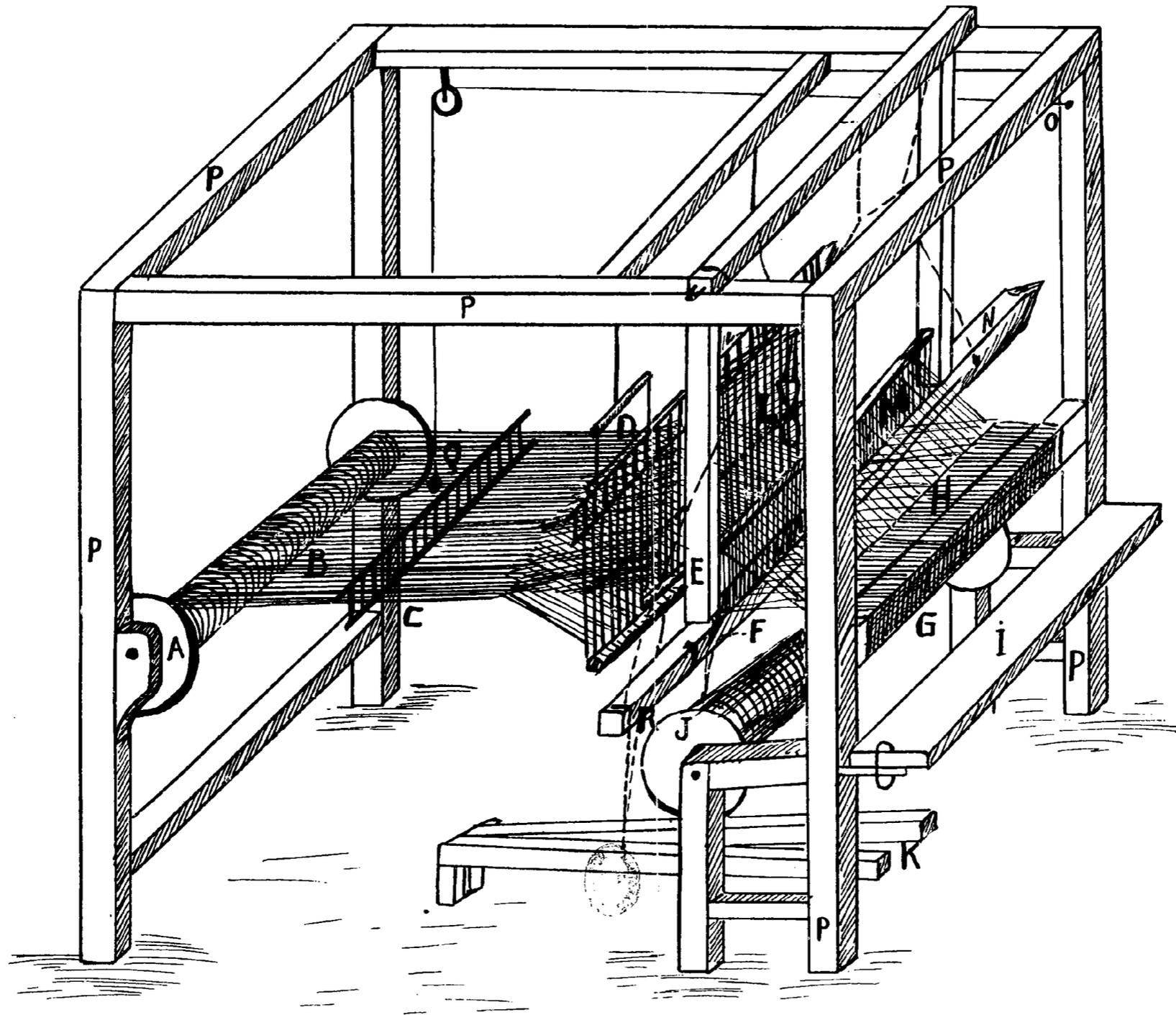
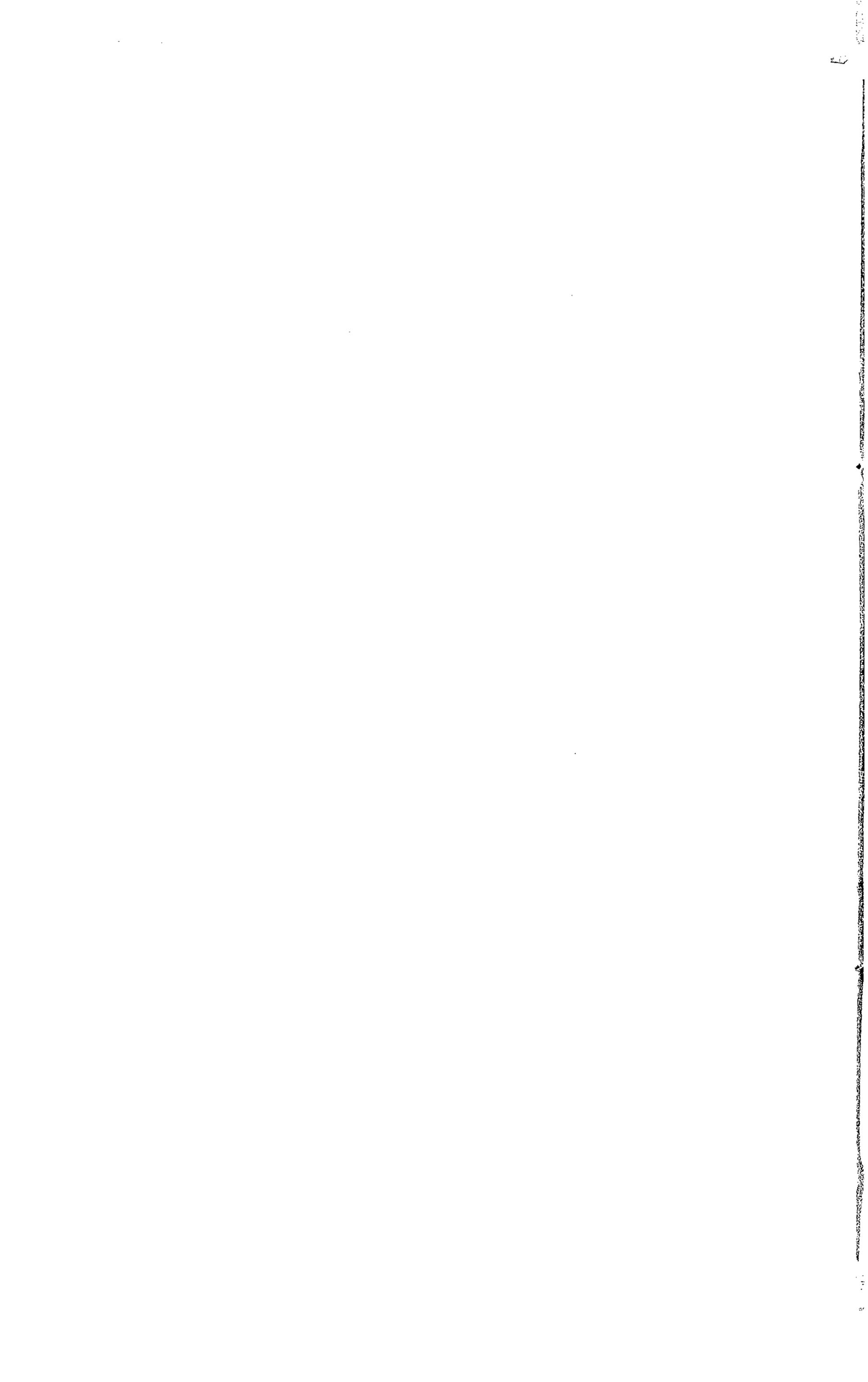


Fig. 13 - Le métier à tisser.

- A. Ensouple. — B. Chaîne. — C. Râteau. — D. Lame — E. Chasse. — F. Navette — G. Partie tissée.
 H. Timbre. — I. Siège du tisserand. — J. Crête. — K. Pédale des lames. — L. Poignée pour chasser la navette.
 M. Peigne de la chasse. — N. Boîte à navette. — O. Déclie de l'ensouple. — P. Bâlis du métier.
 Q. Contrepoids du déclie. — R. Chasse-navette



un sobriquet patronymique : on les appelait les « *Berlondis de Nodwé* ». Je ne sais si cette dénomination rappelle les mouvements exécutés sur le métier. En wallon le verbe « *berlonder* » existe; on dit : « *berlonder à l'vallée des montées* », ce qui pourrait se traduire approximativement par dévaler, dégringoler des escaliers. Personne ne connaît l'origine de cette expression.

Nous trouvons dans Wauters, *Histoire des communes du canton de Jodoigne*, page 17, première colonne, qu'en 1752, « on trouvait à Jodoigne cinq métiers : le métier des Laboureurs, le métier des Graissiers, le métiers de la Manique, le métier « *Birlandi* » et le métier des Marteaux. » On pourrait par là, peut-être supposer que le métier *Birlandi* était le métier des Tisserands; il y en a certainement eu à Jodoigne puisqu'ils possédaient, dit le même auteur, « une halle aux draps, située en la Bruyère » (1).

§ 4. — *Conditions de travail.*

Passons maintenant au chapitre plus intéressant des conditions de travail et de la manière dont le tisserand vivait avec son maigre salaire.

La longueur, à peu près générale, des pièces à tisser mesurait 54 aunes. La largeur variait par $1/4$ d'aune mais ne dépassait jamais $9/4$. Le salaire était de 7, 8, 9 francs, etc.; mais, pour gagner 18 francs, il fallait travailler dans les ouvrages compliqués avec des navettes de différentes couleurs, commandées par un système spécial de cordes et de leviers, en même temps que des lames supplémentaires produisaient des écartements *ad hoc* pour produire en mesure les mêmes dessins. En un mot, disons que ceux qui arrivaient aux salaires maximums devaient être des spécialistes et étaient très rares.

Il faut bien se mettre à l'esprit que les salaires n'étaient comptés ni par heure, ni par jour; non, c'était le prix des 54 aunes et le bobinage de toutes les trames, ce qui demandait ordinairement une huitaine de jours de travail régulier avec les soirées comprises.

En hiver, le tisserand travaillait à la lumière, et quelle lumière? Longtemps, il se servit d'une *lamponnette* ou *crasset*

(1) Nous possédons un autre texte relatif à Jodoigne et duquel on pourrait déduire que les enseignes des métiers de cette localité s'appelèrent « *Bulandis* ». (N. D. L. R.).

à l'huile grasse (fig. 17). Vers 1864-1865 apparut le pétrole; c'est alors que le contremaître, Herman Benoit, de Neerheylissem,

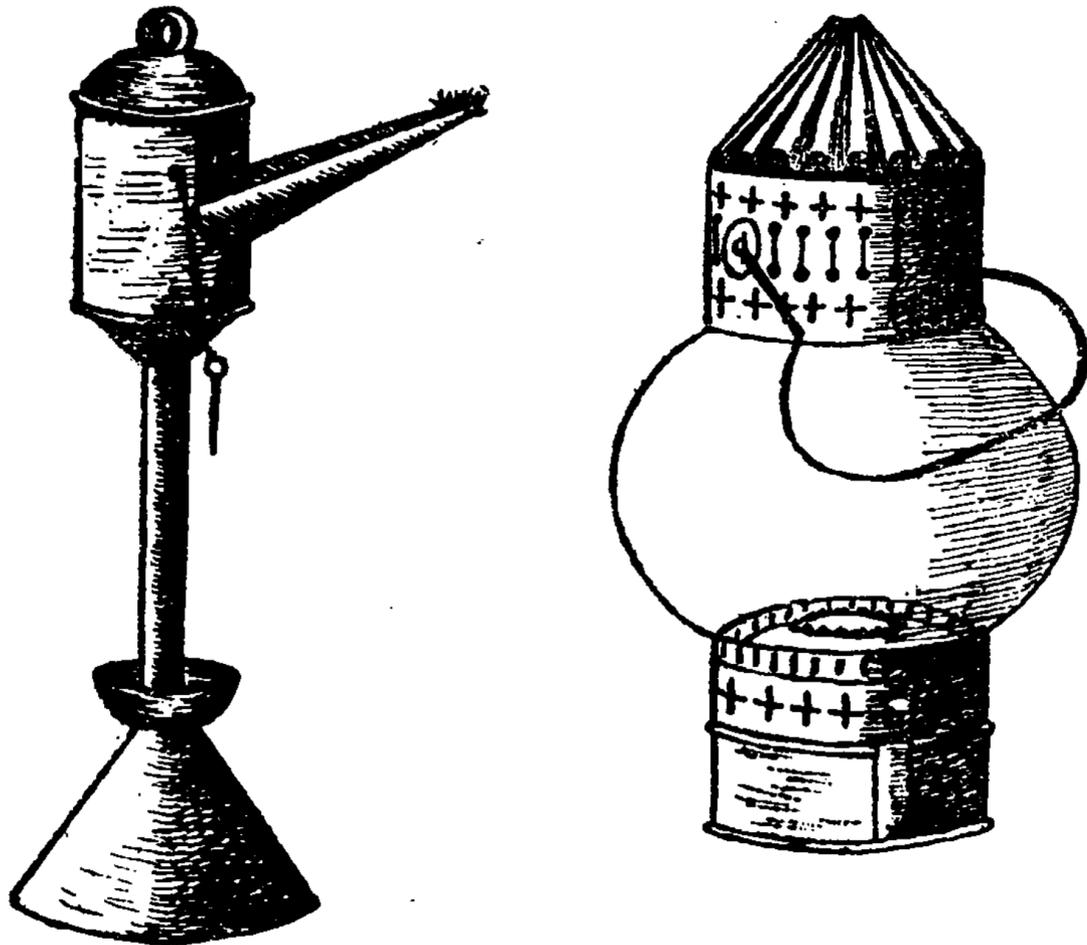


Fig. 17. — La lamponette pour l'éclairage à l'huile grasse et la lanterne portative.

combina la première lampe à pétrole nommée « *quinquet de técheu* ». Elle fut fabriquée par Félix Stordeur, plombier-zingueur à Neerheylissem. (Renseignements donnés par Henri Benoit fils.)

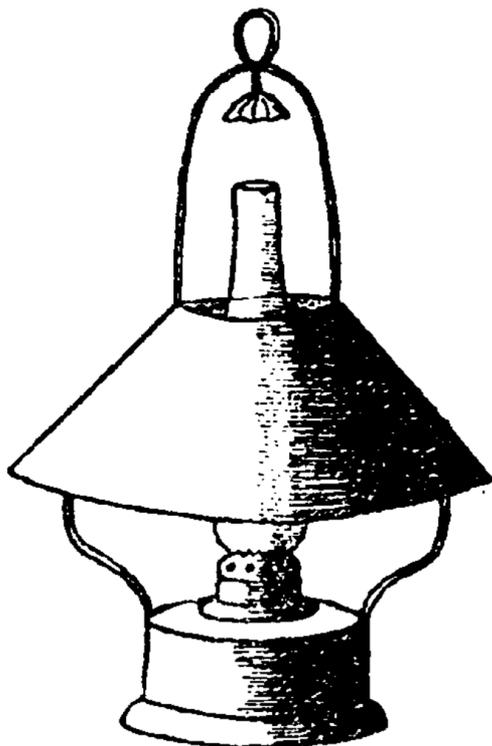


Fig. 18. — La lampe suspensoir avec abat-jour en zinc.

La lampe à réservoir de fer-blanc (fig. 16), à abat-jour du même métal, était suspendue à une armature de fil de fer soudée à la lampe et s'accrochait à un autre fil pour pouvoir glisser d'un bout à l'autre du métier. Le soir, pour souper, le tisserand apportait la lampe dans la maison, et j'entends encore Charles Bosman dire après le frugal repas : « Allons, mes enfants, faites vos devoirs, car je dois encore bien travailler pour avoir fini ma coupe pour samedi. »

On comprend facilement que la vie des tisserands était faite de privations et d'économies; ils vivaient chichement, mangeaient du pain noir (*poin Bayard*) de seigle cuit sur le carreau, des pommes de terre, du lard d'Amérique (ils se vantaient d'aller au boucher en Amérique); et encore, ce morceau de viande se présentait sous la forme d'un « *crêton* », petit bout de lard cuit à tel point qu'il était sec; la graisse servait à faire la *sauce à la diable* (vinaigre et oignons hâchés), le tout mélangé dans le grand plat de terre au milieu de la table.

Les vêtements duraient longtemps, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, et la même mode durait toujours. La chaussure ordinaire des tisserands était le sabot haut sans bride (fig. 9); sur le métier il pouvait servir même avec la semelle usée jusqu'à être trouée. Toujours à sec sur les marches du métier, les sabots des tisserands étaient d'une sonorité caractéristique. Parfois une paire de bottes (fig. 9) passait d'une génération à l'autre. Ces chaussures se mettaient dans les grandes circonstances et étaient portées en dernier lieu sous le pantalon à sous-pied. Les femmes fabriquaient des chaussons avec une sorte de gros molleton feutré blanc, nommé « *baïe* »; elles les bordaient de ganse bleue ou rouge.

La vie des tisserands était, sous l'angle où nous la voyons actuellement, bien pauvre. Les denrées étaient relativement bon marché et le beurre se vendait à environ 2 francs le kilogramme, mais bien peu en mangeaient. On voyait plus souvent des tartines de fromage blanc ou simplement une tranche de pain noir étendu d'une pomme cuite.

J'ai toujours entendu raconter que le « *Baron mon Lilie* », un pauvre tisserand, quand il avait le bonheur d'avoir du « *stoffé* », fromage blanc, en plaquait une tranche de pain et se promenait devant sa maison en la mangeant toute grande ouverte et disait aux passants qui le regardaient : « *Là, ce que t' n'a ni* » (voilà ce que tu n'as pas).

Cette vie était heureuse. On oserait même dire plus heureuse que celle d'aujourd'hui; le tisserand savait mieux que personne que le contentement passe richesse. On entendait parfois ce refrain :

*Quand noss père esteu têcheu,
No viquines comme des brebeur
As't'heur' qu'il est maiss' ovri
Nos viquans comme des sincis.*

Ce qui peut se traduire :

Quand notre père était tisserand
Nous vivions comme des mendiants,
Maintenant qu'il est maître ouvrier
Nous vivons comme des fermiers.

On voit par cette réflexion que les termes de comparaison opposent deux situations sociales diamétralement différentes : le tisserand en bas et le fermier en haut. Depuis cette époque, une évolution, imposée par les circonstances, a fait parvenir les anciens tisserands et leur famille à la situation de fermiers. En un mot, dans toutes nos communes, les tisserands d'il y a trente ans sont les fermiers d'aujourd'hui. *Ce ne sont pas des sincis sins crauche, des laboureux sins terre.* Non, ils ont terres et graisse (engrais), matériel et bêtes de ferme et, ce qui ne gâte rien, ils ont de l'argent; ce qui, après les années que nous venons de passer, leur donne du ton et du poids et les place pour l'instant à un niveau supérieur de l'échelle sociale. C'est l'évolution du prolétariat et l'arrivée au capitalisme.

§ 5. — *L'évolution de la condition des tisserands.*

Comment et dans quelles circonstances cette révolution s'est-elle accomplie? Il faut savoir que par le tissage à la main, il était devenu impossible de faire la concurrence au travail mécanique; les tisserands résistèrent le plus qu'ils purent et n'abandonnèrent la navette qu'à toute extrémité. Le tissage cessa en grande partie à Piétrain vers 1892. Il faut savoir aussi pourtant qu'à cette époque les métiers mécaniques marchaient depuis quelques années puisque la firme *Allard, de Braine-l'Alleud*, pour laquelle travaillaient de nombreux tisserands de nos communes, s'était mécanisée vers 1877. « *Ceci blessa d'abord cela, puis tua cela.* » Les malheureux « técheux » se trouvèrent les bras croisés; de l'espoir de reprendre, il n'y en avait plus... Une vie nouvelle devait commencer; tout un passé était anéanti; il fallait devenir, en réalité, d'autres hommes. Ils devinrent d'autres hommes, en effet, et de fil en trame et de trames en chaîne ils arrivèrent à la situation actuelle.

Comment s'y prirent-ils? La plupart des gens de cette catégorie avaient un lopin de terre, cédé par un fermier contre des journées de corvées à faire au temps des travaux : plantation des pommes de terre, fenaison, moisson, épandage du fumier, arrachage des pommes de terre et des betteraves, « *rechoisis-*

sage » des pommes de terre. Plusieurs ménages de tisserands nourrissaient une vache. Se trouvant sans ressources, on les vit se tourner vers la terre, la nourricière du genre humain. Deux voisins mirent ensemble leurs vaches, les attelèrent; ils jouèrent « au fermier », comme on disait de ce temps-là, remplaçant les chevaux par des vaches. Rirent bien ceux qui rirent les derniers et ce furent les tisserands. Trente années ont renouvelé la physionomie de nos communes rurales et ceux qui ont suivi le fil de la trame de toute la chaîne, opiniâtre de travail, que les tisserands ont produite pour arriver à leur situation présente, admirent la maxime : la nécessité est la mère de l'industrie, et aussi : « le courage et la patience viennent à bout des plus désespérantes situations ».

Je pense avoir suffisamment décrit cette vie d'autrefois comparé à celle d'aujourd'hui. J'ai parlé du tissage, mais j'ai parfois été en dehors de la question, surtout pour faire ressortir la condition sociale d'antan à côté de celle que nous vivons, permettre de déduire ce que la pensée de ces gens devait être et aussi pour mesurer le niveau auquel ils sont montés dans la succession des couches sociales.

Une étude comparée, faite par des spécialistes, trouverait dans ces considérations un thème très intéressant et très vaste. J'ai ainsi terminé la première étape de mon sujet, où je me suis borné non seulement au tissage, mais aussi à ce qui se passait à Piétrain, presque en ayant l'air de confiner cette industrie là où je l'ai connue. J'ajoute que, sans exagérer, cette situation était générale dans toutes les communes de cette région et la vie sociale la même partout; et je dis aussi que la même révolution qui s'est faite dans un village s'est étendue dans tous de la même manière où l'agriculture est aujourd'hui en honneur.

§ 6. — *Des contremâîtres.*

Ce travail serait incomplet si je ne parlais pas des contremâîtres, comme on appelait aussi ceux qui donnaient à tisser. Ils fournissaient la chaîne et le fil de trame, comme nous l'avons dit plus haut, et c'était chez eux que le tisserand reportait sa « coupe », la pièce achevée. Des *marques de couleurs* indiquaient les extrémités maximums de la coupe, car au commencement de la chaîne il y avait une partie qui n'avait pas été tissée; de même à la fin. Ces coupures de fils colorés qui restaient servaient aux écoliers à faire des fouets (*scorie*), des tresses-signets avec *floche* (gland) pour mettre dans les livres de classe, etc.

La pièce finie, coupée et vérifiée était pliée et reportée chez le contremaître. Le tisserand faisait un bout de toilette (c'était une de ses rares sorties), passait son sarrau de Sart-Moulin (v. fig. 9), chaussait ses bottes ou ses beaux sabots noirs vernis, contrastant avec ses chaussons blancs bordés de bleu, ajustait sa casquette de soie à soufflet et à visière cirée, vérifiait les coins de son foulard et le nœud des cordons de son sarrau, allumait sa pipe de terre à couvercle et à chaînette. Il chargeait sa coupe et en route pour la demeure du contremaître, qui, souvent, était épicier et marchand de tout, et où, souvent, la paie du travail était en grande partie troquée contre des marchandises. Souvent ces marchandises avaient déjà été achetées par la femme pendant la semaine.

Accompagnons le tisserand chez son contremaître. L'ouvrage est vérifié tant pour le fini que pour la mesure et les marques. L'étoffe est pendue et repliée sur une sorte de porte-manteau à deux pointes placées à une distance de 1 m. 05.

Un contremaître de passage chez un de ses tisserands trouva celui-ci en train de faire des marques à sa chaîne. « Que fais-tu là? Que vas-tu faire de ce morceau? » demanda le contremaître. « Oh! répond l'autre embarrassé, c'est pour faire un bonnet à mon gamin ». « Eh bien! avec ce morceau tu pourras certainement lui faire confectionner un costume de « *rawette* » (en plus)... »

Les fautes dans le travail étaient passibles de retenues de cinquante centimes, un franc et si, par hasard, une partie était détériorée ou brûlée même, on la coupait et l'ouvrier responsable payait.

Malgré tout, le « *reportage* » des coupes était souvent l'occasion de « *ribottes* » fameuses, d'incidents comiques ou typiques; parfois la femme inquiète se mettait en route pour aller à la recherche du mari, ou bien elle faisait un « *chapelet* » quand le sarrau, qu'on avait eu tant de peine à lustrer, revenait maculé de boue ou que la pipe, remise inconsciemment allumée, y avait brûlé une brèche.

La narration de ces « *à côté* » du métier ne nous fait pas le même effet aujourd'hui, car les auteurs étaient souvent des types choisis et les vieux tisserands ne savent plus très bien raconter ces incidents en détail.

Les accessoires du métier avaient besoin d'être renouvelés ou remplacés au bout d'un certain temps. Aussi, il y avait des ouvriers qui travaillaient pour les tisserands. Les lames étaient

faites par des femmes, mais les navettes et les ros demandaient une précision beaucoup plus grande et des ouvriers spécialistes. Les navettes étaient faites en buis; elles étaient fabriquées chez *Gustave Massart*, à Noduwez, et à Piétrain chez *Jean-Joseph Bailly (D'Jean dè Bai)* ou, comme il se faisait appeler orgueilleusement : « *Monsieur Jean* ». Les ros ou peignes étaient primitivement en roseau. *Pir Léopold d'Hampteau* avait la renommée de cette fabrication; plus tard, on remplaça les cloisons en roseau par des lames d'acier; elles venaient de *Maeseyck*. Les tuyaux fournis par le contremaître étaient en bois; ils furent pourtant remplacés par des tubes en papier de 10 à 15 centimètres de long sur un bon centimètre de diamètre (*fuseaux*). Et dans les dernières années les trames (bobines chargées de fil) étaient fournies bobinées à la machine.

J'ai fait mon possible pour retrouver des pièces de métier pour le *Musée du Folklore Brabançon*. J'ai retrouvé la navette avec bobine, des ros; mais le reste devient rare. Je ne désespère pas de découvrir le nécessaire pour reconstituer le métier de tisserand dans ses organes principaux.

Un des plus anciens contremaîtres de Piétrain fut un appelé *Lallemand*, cité par les tisserands dans les souvenirs du vieux temps. Ce contremaître habitait en face d'un savetier surnommé *le Manjôr*, et comme tout savetier, il chantait :

<i>Y n'aveut on contremait' qu'aveut</i>	Il y avait un contremaître qui
[<i>des ovris</i>]	[avait des ouvriers]
<i>Quand rappoirtignent leu côpe</i>	Quand ils rapportaient leur
	[« coupe »]
<i>Y'n trouveve pon d'eaurs po les</i>	Il ne trouvait pas d'argent pour
[<i>paï.</i>]	[les payer.]

Et le contremaître répondait :

<i>O'ess't on plet saf'ti</i>	C'était un petit savetier
<i>Qui fieuv des solés</i>	Qui faisait des souliers
<i>Qui n'avign' ni gezi</i>	Qui n'avaient ni gezi } (sans
<i>Qui n'avign' ni geza.</i>	Qui n'avaient ni geza } forme)

Les derniers contremaîtres furent les *Benoit*, de *Neerhey-lissem*, et *Xavier Chanchet (Plompteux)*, de *Piétrain*. Ils travaillèrent successivement pour les firmes suivantes : *Collard*, rue *Fossé-aux-Loups*, *Bruxelles*; *Dumonceau et Dambremé*, même rue; *Lorent*, rue des *Hirondelles*; *Lahaye*, rue du *Canal*, 53; *Hasman*, rue des *Fabriques*, 18, et en dernier lieu pour la maison *Allard*, de *Braine-l'Alleud*.

Honoré Géronchal a travaillé pour *Masson Aîné, de Bruxelles*; à Herbais, les Filée et les Sia (Benoit) ont été aussi contre-mâtres de tissage. A Noduwez, nous avons connu aussi Paul Delande; à Jodoigne, Auguste Gilles, rue Saint-Médard, qui fut longtemps employé à la fabrication des tissus chez Anciaux-Dandoy de Jodogne (1862-1880). Il fut contremaître pour la firme Jean-Baptiste Groulart, de Verviers, pour les flanelles, jusqu'en 1896, et ensuite pour la firme Lefèvre-Bernier de Braine-l'Alleud, pour la fabrication des cotonnettes, jusqu'en 1904. La dernière chaîne-cotonnette fut tissée par Henri Mathy d'Herbais-Piétrain en 1904.

Les tisserands de Piétrain travaillèrent aussi pour les *Fontaine, de Tirlemont*, et en tout dernier lieu, le dernier métier qui fonctionna à Piétrain fut celui d'Henri Bonvalet, pour la *Maison Montulet, de Liège* (toiles de fusils pour l'armurerie).

Aujourd'hui un seul métier à tisser travaille encore à Piétrain. Les organes en bois et en cordes sont en fer et en fil de fer et la toile que l'on tisse est de la toile métallique employée dans les filatures de Verviers et des environs. Ce travail intéressant est fait par un ancien tisserand, *Hubert Castel*, qui n'a donc jamais cessé le travail.

§ 6. — *Le saint patron des tisserands.*

Comme toute corporation qui se respecte, les tisserands avaient un patron dans le calendrier. Voici les circonstances dans lesquelles il leur fut attribué; car, en disant que c'était saint Sylvestre, le dernier saint de l'année, on comprendra qu'il était temps pour les tisserands d'arriver. En effet, on — c'est-à-dire, sans doute, la commission qui répartissait les patrons — avait donné à chaque profession un saint patronymique; il paraît même que certains métiers privilégiés avaient deux patrons. Mais il se faisait qu'il ne restait plus que saint Sylvestre à caser et qu'il y avait encore les tisserands et les « choirchoux » (équarrisseurs) qui étaient sans patron. Donner le même pour ces deux professions, cela ne se pouvait pas; bien des raisons existaient et militaient contre ce rapprochement. La commission très embarrassée, creusa longtemps son esprit impartial et trouva comme solution, très simple : l'organisation d'une course à pied, bien entendu entre les représentants des deux métiers. L'histoire ne dit pas où eut lieu ce « match », mais on comprend que les tisserands, habitués à rester assis sur leur planche, n'avaient pas beaucoup de chance d'arriver avant les équarris-

seurs toujours prêts à voler quand ils apprenaient qu'une bête avait été tuée à coups « de penne de casquette » (était crevée). Cependant, sans « handicap », les tisserands, abandonnant leurs sabots, remportèrent l'honneur de cette joute et obtinrent saint Sylvestre comme patron, l'honorèrent et finirent par l'oublier. Cependant, ils ont toujours cru que c'était le patron qui convenait à des gens sans cesse assis (par jeu de mots : toujours sur la vesse) (Sylvestre) (1).

§ 7. — *Origine du métier dans le Brabant wallon.*

Après avoir esquissé à grands traits cette situation, je me suis demandé depuis quand il existait ainsi des tisserands dans nos contrées. Les vieux tisserands m'ont dit que depuis longtemps on a tissé la toile de lin et de chanvre et la cotonnette n'est venue qu'en dernier lieu. Cela est compréhensible puisque le coton est d'importation relativement récente. J'ai entendu les vieux parents parler de filer au rouet, de blanchir les toiles de lin, surtout de chanvre; j'ai encore vu les draps de lit de cette grosse toile solide et rude. Quel contraste entre les lits douilletts d'aujourd'hui avec ressorts, matelas de laine et draps de lit moelleux, et, les paillassons d'autrefois en « plumes de six pieds » (tiges complètes de seigle) ou de balles d'avoine avec « lissous » (draps de lit) en toile de « tchène » (chanvre).

(1) C'est cependant généralement saint Sévère qui est considéré comme patron des tisserands :

Saint SÉVÈRE, Archevêque de Ravenne, 283-†348, 1^{er} février. — La légende a donné un tour très pittoresque à l'élection de saint Sévère : « Tisserand de son métier et vivant dans la continence avec sa femme (Vincence), il lui prit envie d'aller assister à l'élection d'un nouvel évêque. Sa femme lui fit observer qu'on élirait bien un évêque sans lui, et qu'il ferait beaucoup mieux d'avancer la recette du ménage. Mais comme il insistait pour s'y rendre, sa femme lui dit en se moquant : « Vois-tu pas qu'on te fasse évêque si tu te montres là ? ». Il se trouva qu'elle avait dit plus vrai qu'elle ne pensait elle-même, car il fut acclamé par le peuple entier. En mémoire de cette élection inattendue, on le trouve peint en costume d'ouvrier avec une navette qui sort de sa poche ou avec un rouleau d'étoffe sous le bras comme s'il allait servir ses clients. En ce cas, une mitre près de lui indique l'aventure qui répondit à la plaisanterie de sa femme. C'est en raison de son ancienne profession que, dans certains pays, les tisserands, les drapiers, les fileurs, les tisseurs en soie, etc., l'ont pris pour patron. (Ex. *Les petits Bollandistes, Vie des Saints*, par Mgr Paul Guerin. Tome II, p. 205, 1^{er} février.)

Le patron honoré par les tisserands de Piétrain fut toutefois bien saint Sylvestre et le 31 décembre leur jour de fête. Il y aura eu, sans doute, confusion ou corruption de nom par les tisserands de Piétrain.

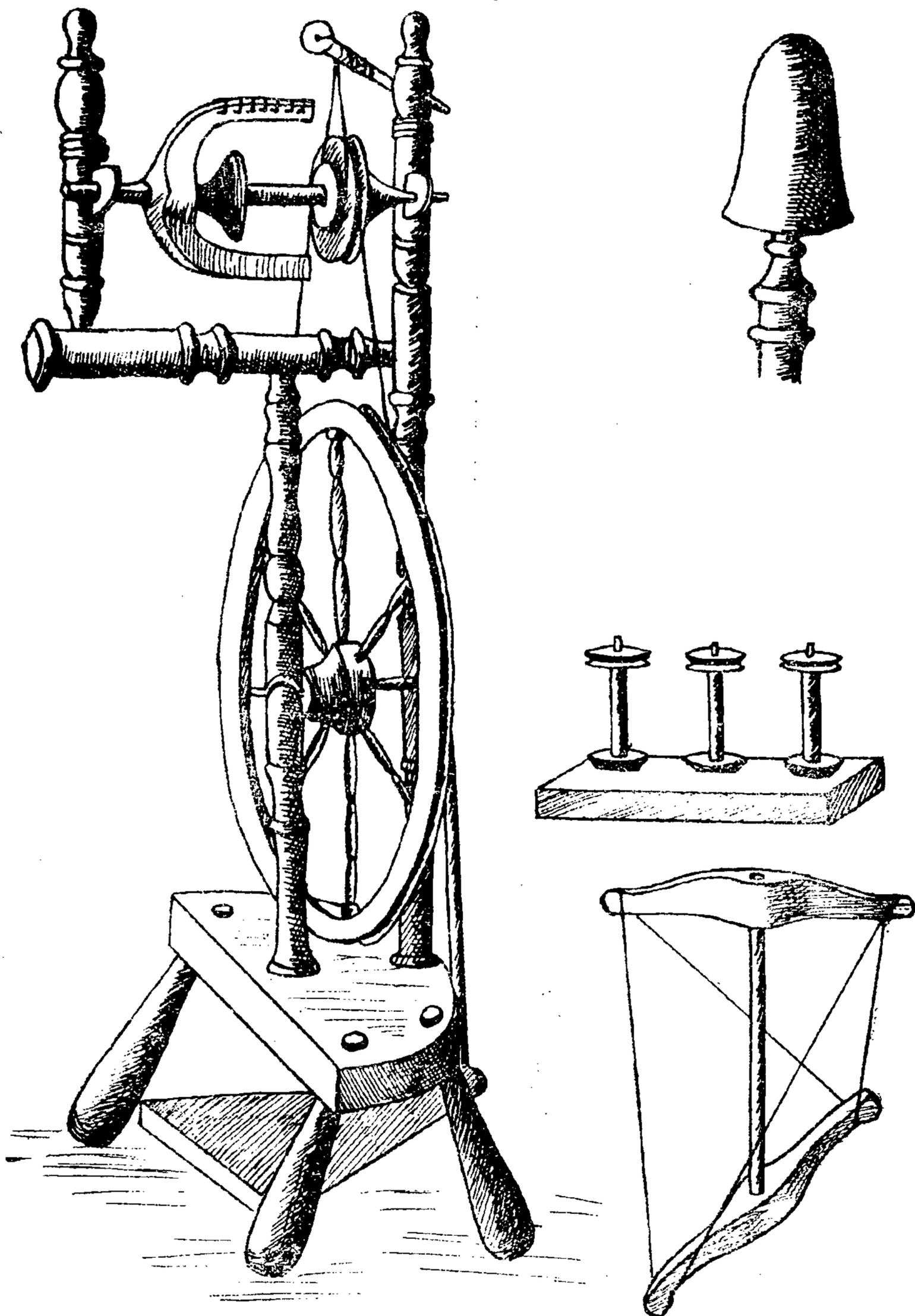


Fig. 19. — Le rouet de nos grand'mères, — A droite : en haut, la quennouille ; en dessous, le porte-bobines ; en bas, le hansplet (Hasple).

Nous avons joué avec les rouets à la façon des remouleurs, nous avons pédalé et souvent la vétusté les a réduits en miettes (fig. 19).

Ici, en parlant de rouet, je dois ouvrir une parenthèse relative à la résurrection de cet appareil. Pendant la guerre de 1914-1918, on a saisi les laines; les prix élevés ne permettaient plus de ravauder les chaussettes et encore moins d'en tricoter de nouvelles. C'est alors qu'on vit renaître les rouets et que les vieilles grand'mères s'ingénierent à retrouver le secret de filer comme autrefois (fig. 20). Cette résurrection valut un édit sévère contre quiconque osait filer ou même possédait un rouet. On commença à en fabriquer — tout le monde voulait filer — en cachette bien entendu. Mille marks d'amende à

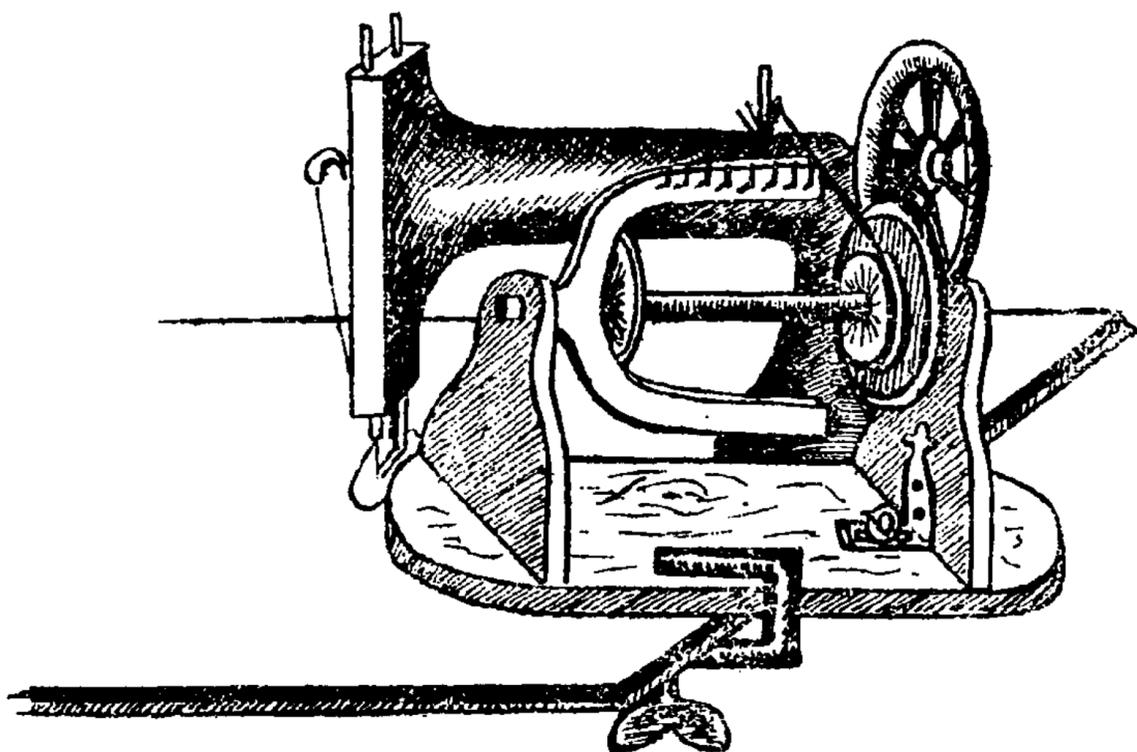


Fig. 21. — Le rouet sous l'occupation allemande (1914-1918) adapté à la machine à coudre.

celui qui fabriquait un rouet. Le rouet classique était difficile à cacher; je me mis aussi à fabriquer des rouets s'adaptant sur la table de la machine à coudre et se réduisant à la plus simple expression tout en donnant les résultats complets et désirables, et surtout trompant la ruse de l'occupant inquiet.

Si nous ne connaissons rien des origines du tissage nous devons pourtant admettre que l'établissement de la *Tisserie Tiberghien*, à Heylissem-lez-Tirlemont, a eu une influence sur cette industrie à domicile. Transportons-nous à Heylissem; bien que la physionomie du nom soit flamande, ses habitants sont de purs Wallons et appartiennent donc à la même région indus-

trielle que ceux des communes de Piétrain, Noduwez, Marilles, Linsmeau, etc. Les vieilles gens ont entendu parler des Tiberghien ayant une usine à Op-Heylisse.

Dans l'*Histoire des Communes belges*, par Wauters, canton de Tirlemont, communes rurales, première partie, page 98. Industrie et Commerce, deuxième colonne, en bas, nous trouvons : « Après la suppression de l'abbaye d'Heylisse (3 floréal V, 22 avril 1797), les vastes bâtiments du monastère furent convertis en usine. Les frères Tiberghien de Paris y établirent, vers le milieu de l'an X, une filature et une fabrique de tissus de coton où ils employèrent jusque 200 ouvriers. Leurs cotons filés, satinettes et linges de table, et surtout leurs basins jouirent bientôt d'une grande réputation et leur valurent une médaille d'or à l'exposition de Paris en 1806. »

* * *

Un rapport trouvé aux archives communales n'est pas tout à fait conforme à cette assertion. Voici la teneur de ce document :

RAPPORT INDUSTRIEL DU PREMIER JANVIER 1812.

Désignation des établissements : *Tissus de coton.*

Nombre des ouvriers travaillant pour les établissements : *400.*

Prix moyen des journées qui leur sont payées : *1 franc.*

On indiquera si les ouvriers sont disséminés dans les communes rurales, s'ils ne travaillent qu'une partie de l'année et dans ce cas quel est le nombre de jours : *Les ouvriers sont réunis dans le même local et travaillent toute l'année.*

Epoque de l'établissement des différentes industries et si depuis 10 ans, leur prospérité a augmenté ou diminuée : *An neuf.*

Félix Thiry d'Hampteau m'affirme avoir vu chez Gustave Trolin des plats d'étain, portant des fleurs et des inscriptions ayant été donnés aux tisserands comme prix d'encouragement pour leur travail par la firme Tiberghien. Malheureusement ces plats ont disparu; j'ai eu beau faire des recherches, toute trace est effacée. Il paraît aussi que c'est à l'abbaye que les tisserands recevaient leurs sobriquets, « sornoms », qui sont passés dans leurs communes respectives et dont la chanson dit : « de père en enfants on s'les passe en riant ».

Quand cessa de marcher cette usine? Wauters nous dit qu'elle fut ébranlée par les événements de 1815 et que les Tiberghien

revendirent leur usine à M. Louis Vandebossche, qui y établit une distillerie en 1821.

Nous avons retrouvé une lettre dans les archives communales. En voici la copie :

Op Heylissem, le 17 mai 1814.

Monsieur le Maire,

Nous vous informons que le manque de débit des articles de notre fabrication nous a forcé à stater tous travaux. A dater du premier janvier de cette année tous nos ouvriers ont été congédiés, ainsi qu'il en est à votre connaissance. Nous ne vous donnons cet avis qu'afin de n'être plus considérés comme fabri(qu)ants ou commerçants et de n'être point portés cette année sur la liste des patentables.

Dès que nous pourrons redonner de l'activité à notre établissement, nous vous en instruirons, mais bien décidément ce ne pourra être dans le courant de 1814.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Maire,

Vos très humbles et obéissants serviteurs.

(S. TIBERGHIEEN Frères & Co.)

A Monsieur Bourrier, maire de la commune d'Op-Heylissem.

Cette fermeture ne fut pas définitive, car sur la liste des patentables pour 1816 nous trouvons que la Fabrique Tiberghien a encore cent ouvriers. Nous avons également retrouvé la dépêche du sous-préfet du Département de la Dyle, signée : Duchastel, annonçant l'exposition de Paris en 1806, à laquelle prirent part les établissements Tiberghien, comme il a été dit plus haut. Cette lettre est datée du 27 février 1806. J'en reproduis le premier paragraphe :

Le Décret de Sa Majesté Impériale et Royale qui fixe l'époque du mois de mai pour donner à Paris une fête aux Braves de la Grande Armée, ordonne qu'à la même époque il y ait à Paris une exposition générale des produits de l'industrie française, etc.

C'est tout ce que nous savons sur cette usine importante de notre région. J'ai consulté des actes de vente postérieurs à cette époque; je n'ai pas trouvé les traces de tisserands; cela ne m'indique pas que cette profession n'existait pas, car il faut admettre que cette catégorie de propriétaires devait être très restreinte. J'ai compulsé les registres de l'état civil commençant à être tenus officiellement à partir de l'an XI de la République, donc après l'établissement Tiberghien. J'ai dressé la liste des tisserands, profession ordinaire des déclarants, défunts,

maris et témoins, des actes de l'an XI, 1803 à 1812; j'ajoute l'âge pour montrer dans quelle catégorie de la population se trouvaient les tisserands. (Op-Heylissem.)

Ghemar, Louis-Joseph, 25 ans.	Quaisse, Antoine, 25 ans.
Carmaux, Jean-Joseph, 28 ans.	Carmaux, Jean-Baptiste, 46 ans.
Dessaussois, Jean-Franç., 21 ans.	Duchène, Pierre, 28 ans.
Cartigny, Toussaint, 23 ans.	Renquin, Jean-Joseph, 24 ans.
Dubois, Denis-Joseph, 25 ans.	Pellegrin, Pierre-Joseph, 39 ans.
Delibe, Jean-Joseph, 23 ans.	Lurquin, Jacques, 23 ans.
Poncelet, Jacques, 26 ans.	Martinquet, Marcel, 28 ans.
Counart, Guillaume, 21 ans.	Delande, René-Joseph, 32 ans.
Delvaux, Joseph, 27 ans.	Trolin, Walter, 29 ans.
Renquin, Gabriel, 30 ans.	Closse, Philippe, 24 ans.
Pirsoul, Pierre-Joseph, 24 ans.	Dendoven, Godefroid, 22 ans.
Dussaussoix, Clément, 33 ans.	Detiège, François, 35 ans.
Gerondal, Guillaume, 22 ans.	

J'y trouve cités des tisserands de Piétrain : Castel, Jean-Baptiste; Trolin, Jean-François; Géronchal, Dieudonné; de Noduwez : Jacob, Jean-Baptiste et Pellegrin, Etienne, et de Gossoncourt : Motti, Henri.

Dans les mêmes registres je relève les actes suivants, montrant que l'usine avait appelé à Heylissem des étrangers, spécialistes sans doute dans l'industrie textile.

Année 1804. — Je trouve l'acte de naissance de *Marguerite-Alexandrine Wilson*, fille de Jacques Wilson, profession *apprêteur*, 35 ans, né à Maryport, en Angleterre, et de Marguerite Lasnier, 32 ans, née à Sourdon (Seine-et-Marne). Les témoins (une femme) Marguerite Wehttnall Tiberghien, 33 ans, domiciliée à Paris, rue Vivienne, négociante, et Nicolas-Pierre Lejouan, 27 ans, négociant.

Année 1805. — Acte de naissance de *Anne-Alexandrine Praxel*, fille de Joseph Praxel, tisserand, 33 ans, né à Markt-Kalsching (Autriche), et de Marie-Madeleine-Sophie Saguet, 33 ans, née à Amiens, département de la Somme. Témoins : Lejouan et Emmanuel Tiberghien, 23 ans, fabricant.

* * *

L'usine n'eut pas seulement pour conséquence d'amener dans la commune des ouvriers de nationalités étrangères, mais elle provoqua des mariages entre tisserands des communes voisines et des jeunes filles d'Op-Heylissem. Ces ouvriers, venant travailler à la fabrique, firent connaissance, se marièrent et se

fixèrent dans le village d'Op-Heylisse. Dans les actes de mariages de 1803 à 1812 je trouve :

Noms des tisserands étrangers.	Age	Originaire de
Sente, François	24 ans	Noduwez
Pellegrin, Jean-Joseph	35 ans	Noduwez
Detiège, Louis-Joseph	25 ans	Linsmeau
Closse, Philippe	24 ans	Jandrain
Dendoven, Godefroid	22 ans	Autchard
Trolin, Walter	29 ans	Piétrain
Renquin, Jean	24 ans	Neerheylysse
Gerondal, Guillaume	22 ans	Perwez
Staes, Jean-Joseph.	27 ans	Noduwez

Sur la liste des patentables de la commune d'Op-Heylisse (1815), je trouve : sur 61 inscrits, 22 *tisserands*, 11 journaliers, 5 cultivateurs, 4 maçons, 7 domestiques et le reste diverses professions.

La fabrique Tiberghien, qui avait fermé en 1814, n'est pas portée non plus sur la liste de 1815 (voir lettre au maire en date du 17 mai 1814). Cependant, comme nous l'avons dit, sur la liste des patentables pour 1816, nous trouvons la fabrique Tiberghien imposée pour 100 ouvriers.

Sur le même document, Delibe, Georges est renseigné comme tisserand avec six ouvriers; Latinne Gabriel comme contre-maître de fabrique et marchand; Carmaux, Jean-Baptiste, tisserand travaillant seul; Delibe Jean-Joseph, faiseur de peignes en jonc pour les tisserands (ros); Delibe Jeanne et Delferrière Barthelemy, pour la même profession.

Trente ans après, dans le plus ancien registre de la population de la commune d'Op-Heylisse, j'ai recensé les tisserands suivants :

Toubae, Libert, 57 ans.	Corthouts, Toussaint, 33 ans.
Renquin, Jean-Joseph, 56 ans.	Dussois, Jean-Joseph, 28 ans.
Dewaehens, Jacques, 42 ans.	Dessart, Michel, 55 ans.
Vedrin, Jean-Baptiste, 42 ans.	Géronal, Charles, 28 ans.
Gilis, Charles, 33 ans.	Géronal, Guillaume, 64 ans.
Renquin, Joseph, 34 ans.	Staes, Jean-Joseph, 62 ans.
Vedrin, Grégoire, 42 ans.	Trolin, Charles, 57 ans.
Minsart, Jean-Joseph, 51 ans.	Hub. Antoine, 48 ans.
Moureaux, Jean-Joseph, 36 ans.	Pirsoul, Joseph, 45 ans.
Laroche, Charles, 42 ans.	Branchotte, Jean-Nicolas, 42 ans.
Dupont, Godefroid, 37 ans.	Noret, Jean-Hubert, 54 ans.
Renquin, Jean-Baptiste, 25 ans.	Evrard, Ferdinand, 30 ans.
Bolly, Jean-François, 38 ans.	Lambert, Jean-Baptiste, 68 ans.
Bronckart, Max, 32 ans.	Mouton, Michel, 34 ans.

Dans le registre de 1867, je retrouve les noms des tisserands ci-dessus que j'ai soulignés et en plus :

Evrard, Alexandre, 25 ans.

Vedrin, Guillaume, 43 ans.

Hup, Joseph, 43 ans.

Massart, Louis, 32 ans.

En tout 13 tisserands fabriquant des cotonnettes. Ce furent les derniers.

Après la cessation définitive de l'usine Tiberghien, à Heylisse, les mécanismes devinrent, par vente au rabais, la propriété des tisserands de toutes les communes environnantes; c'est de là que venaient les beaux métiers en chêne que nous avons connus.

* * *

Voilà terminé ce modeste travail, que j'ai basé sur mes souvenirs d'enfance, sur les renseignements recueillis chez les anciens tisserands, entre autres chez Eugène Bosmans, de Piétrain, chez Henri Benoit, de Neerheylyse, fils de contre-maitres, et chez Auguste Gilles, de Jodoigne, employé de fabrique de tissus et ensuite contremaitre.

Comme autre source, d'ailleurs la seule à consulter pour nos communes, j'ai puisé dans *l'Histoire des Communes*, par Wauters.

J'ai fait également une incursion dans les archives communales d'Op-Heylisse, très incomplète documentation, très intéressante pourtant pour l'histoire locale, et qui demanderait à être dépouillée.

J'ai fait quelques croquis d'après mes souvenirs, pour donner plus de clarté à mon exposé.

Le Folklore Brabançon a publié des vues représentant le château d'Heylisse (1), où marchaient les métiers Tiberghien. L'ensemble est resté le même. Cependant, vers 1860, l'architecte Balat y apporta quelques transformations; le dôme qui, autrefois, se terminait en bulbe et en flèche (ancien clocher abbatial), fut sectionné, pour se terminer par la plate-forme actuelle. Entre les piliers latéraux de la grille d'entrée se trouvaient deux bâtiments, sortes de loges de concierge. Pierre Hombrouckx, ancien garde-chasse, y a encore habité. Derrière le château se

(1) *Folklore Brabançon*, 1^{re} année, 1921-1922, p. 142; *id.*, 2^e édition, pp. 97 et 112. (Prix : 15 francs.)

trouve l'ancienne ferme dont les étables ont servi de chambres à tisser. Cette partie est aujourd'hui presque entièrement occupée par une sucrerie et ses dépendances.

J'ai eu le plaisir de lire le présent travail à de nombreuses personnes qui ont vécu la vie que je retrace et j'ai eu la douce satisfaction de sentir que je leur avais fait plaisir. Je suis heureux déjà de cette satisfaction. Combien elle serait plus grande si je parvenais à intéresser à mes vieux amis d'autrefois, les lecteurs du *Folklore Brabançon*. Vous ne sauriez croire combien cela fait plaisir aux habitants d'un petit village de constater qu'on s'intéresse à leur vie, qu'on vient à eux, comme le fait depuis quelques années le Service de Recherches du Brabant. On secoue leur torpeur intellectuelle et on les habitue à voir et à aimer ce qui les entoure.

ARMAND PELLEGRIN,
Instituteur à Op-Heylissem.

Notre Concours de 1926.

Cinq travaux ont été présentés au Concours de Recherches Historiques et Folkloriques de 1926; deux français et trois flamands :

1. *Histoire des Etats du Brabant de 1383 à 1494.*
2. *Histoire des Amis Réunis de Vilvorde de 1915 à 1925.*
3. *Geschiedenis van Saventhem.*
4. *Volkstaal en Volksgebruiken in Brabant (S. O.).*
5. *Vertelsen en legenden in Brabant (N. E.).*

Le jury a écarté le n° 2 qui ne répondait pas au but du concours et le n° 5 qui est un travail plutôt d'imagination et de trop grande fantaisie.

Il a décidé d'accorder la prime de 1,700 francs et de proclamer lauréat de concours le travail n° 1, ayant pour auteur M. Lousse, docteur en philosophie et lettres. Il a émis le vœu de voir publier ce travail.

Une prime de 300 francs est accordée à M. De Ceuster, instituteur en chef pensionné de Saventhem, auteur du travail n° 3, pour les deux chapitres de son œuvre consacrés à *l'Histoire de l'Enseignement* et à *l'Histoire de l'Industrie locale*. Ces deux chapitres seront publiés dans le *Folklore brabançon*.

Le travail n° 4 n'est pas rejeté par le jury. L'auteur est autorisé à le mettre au point et à le représenter s'il s'inspire des critiques qui ont été formulées par le jury.

La Députation permanente a ratifié les conclusions de la Commission.



Nos Publications.

Nous prions nos lecteurs de tenir compte des indications que nous leur donnons ici concernant les numéros de nos publications que nous pouvons encore leur procurer.

1^{re} année, 1921-1922, 2^e édition, textes flamand et français réunis. Prix : 15 francs.

Ceux qui veulent se procurer cette édition doivent le faire sans tarder car le nombre d'exemplaires disponibles est restreint.

2^e année, épuisée, sauf trois exemplaires du fascicule 11. Prix : 3 fr.

3^e année, édition française, épuisée, sauf quelques exemplaires des fascicules 13, 16, 17 et 18. Prix de l'exemplaire : 3 francs.

Edition flamande complète. Prix : 15 francs.

4^e année, complète; 30 exemplaires disponibles. Prix : 15 francs.

5^e année, complète. Prix : 15 francs.

De la 1^{re} année, 1^{re} édition, nous avons disponibles à 3 francs les exemplaires suivants : n° 4, 2 exemplaires; n° 5, 6 exemplaires, dont 2 défraîchis; n° 6, 4 exemplaires.

EDITIONS SPECIALES : *Monographies de communes.*

Léau. 160 pages, 78 illustrations. Prix : 12 francs.

(Même édition en flamand.)

Nivelles. 208 pages, 125 illustrations. Prix : 25 francs.

Sterrebeek. 100 pages, 48 illustrations, par A. Cosyn. Prix : 10 fr.

Thollembeek (en flamand), 250 pages, 50 illustrations, par M. Péremans. Prix : 20 francs.

M. GESSLER, *Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude*, 90 pages, 24 illustrations et numérotés, édition de luxe sur grand couché. Prix : 20 frs. (6 exemplaires).

VERHULST. *L'Entre-Senne-et-Dendre*, 300 pages, 25 illustrations. Prix : 12 francs. (7 exemplaires.)

* * *

BROCHURES A 3 FRANCS.

BRULE. *Le Chapitre de Sainte-Gertrude à Nivelles.*

» *Le vieux Nivelles.*

BETTE. *La Boulangerie nivelloise.* Etude sur le métier de boulanger avant l'emploi des procédés mécaniques.

GOFFIN. *L'Héraldique nivelloise.*

HERMAN. *La Psychologie populaire.*

» *Le Fantastique dans l'imagination populaire.*

» *Jeu de Bonneteurs bruxellois.*

MARINUS. *Le Folklore, son utilité historique et nationale.*

VANDEREUSE. *La Promenade infamante sur un âne.*

WOUTERS. *Plaaatsnamen van Steenhuffel.*

Catalogues de l'Exposition de Léau, 1924. Prix : 1 franc.

Catalogue de l'Exposition de Nivelles, 1926. Prix : fr. 1.50,

* * *

EN PREPARATION :

Les Moulins à vent. Etude générale sur les moulins à vent suivie d'une notice sur les moulins brabançons.

La Médecine populaire. Etude générale s'appuyant sur les observations faites dans le Brabant.

Les Stations préhistoriques du Brabant. Cartes. — Zones à protéger. — Légendes et croyances populaires relatives à ces stations.

Le Prix de notre Revue.

L'augmentation considérable des prix dans l'industrie du livre, la hausse énorme des prix des papiers (60 p. c.), nous met dans une pénible situation. Devons-nous augmenter le prix de notre abonnement? Devons-nous plutôt réduire le volume de nos numéros? Nous demandons instamment à nos lecteurs de nous faire connaître leur avis à ce sujet. Nous tiendrons compte de leur désir et serons très reconnaissants à ceux qui nous diront très franchement leur opinion à ce sujet.

LA REDACTION.

